

**CEFEDM Rhône Alpes**

**Année 1997-1999**

# **LA PRATIQUE VOCALE : UNE NECESSITE ?**

**Catherine DUMOUSSEAU**

Discipline : Chant

# **SOMMAIRE**

<b><u>Introduction</u></b>	<b>p. 2</b>
<b>I. Synthèse des interviews</b>	<b>p. 3</b>
<b>II. La pratique vocale : une nécessité ?</b>	<b>p. 8</b>
2.1 La voix : le premier instrument	p. 8
2.2 La voix : outil psychologique et pédagogique	p. 9
2.3 La voix : un instrument, une aide pour les instrumentistes ?	p. 10
2.4 L'image de la voix auprès des élèves, des professeurs et de l'institution	p. 12
<b>III. Le chant choral : le modèle alternatif ?</b>	<b>p. 14</b>
<b>IV. Vers un nouveau modèle de professeur de chant...</b>	<b>p. 19</b>
<b>Conclusion</b>	<b>p. 21</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>p. 22</b>
<b>Annexe</b>	<b>p. 23</b>

## INTRODUCTION

Dans la plupart des structures, le modèle dominant d'un professeur de chant est représenté par un enseignement lié à un répertoire et à un type de technique bien précis. Le professeur de chant est nécessaire à cette formation et sa fonction ne peut-être autre que l'enseignement du chant classique à dessein de futurs solistes.

Mais est-il uniquement lié à la pratique d'un art lyrique ? L'utilisation de la voix dans une école de musique tente de nous prouver le contraire. De part la facilité de son utilisation, son emploi est fréquent. On la retrouve bien évidemment en chant choral, en cours de formation musicale et en cours d'instrument. Sa pratique paraît sous diverses formes, mais quelles sont-elles et dans quel but ?

En tant qu'élève, j'ai très souvent constaté une certaine indépendance du cours de chant, la musique d'ensemble se pratiquant au sein même de la classe, les échanges avec les instrumentistes étaient par conséquent, peu fréquents. Par contre mon expérience en tant qu'élève en classe de violon m'a permis un contact avec les autres instrumentistes, du fait de l'existence de différents orchestres. Cet échange me paraissant essentiel, je me suis demandée les raisons de ce manque de relations ?

Je me suis aussi interrogée sur les raisons des concours d'entrée et des limites d'âge des classes de chant. De la demande de plus en plus fréquente des choristes, des comédiens et des chanteurs de variétés. Que répondre à ces personnes ?

Progressivement, ma réflexion s'est structurée autour d'interviews et de lectures.

Je présenterai dans une première partie, une synthèse de ces interviews en faisant ressortir les points convergents et les contradictions qu'elles ont suscité par rapport à mes interrogations.

Puis nous nous poserons le problème d'une éventuelle nécessité de la pratique vocale et de l'alternative des maîtrises à l'enseignement de la voix chantée auprès des jeunes élèves.

Enfin, nous nous poserons la question de la nécessité d'un nouveau modèle de professeur de chant.

## **I. Synthèse des interviews**

C'est autour de la place, de l'utilisation et du rôle des pratiques vocales dans une école de musique que s'est construit le support de base des interviews suivantes :

- Mme U, professeur de chant et chant choral dans un cursus maîtrisien,
- M. V, professeur de chant choral et de direction de chœur dans une Ecole nationale de musique et un Conservatoire national supérieur de musique,
- M. W, professeur de clarinette dans une école nationale de musique,
- Mme X, directrice de l'école associative X, professeur de violon, intervenante en milieu scolaire, chef de chœur et d'orchestre,
- Mme Y, professeur de chant en privé, professeur de technique vocale dans une école maîtrisienne,
- Mme Z, professeur de formation musicale dans une école nationale de musique.

Les professeurs d'instruments reconnaissent la voix comme étant un instrument, mais ils sont aussi unanimes pour admettre qu'elle n'est pas considérée comme telle dans les structures actuelles. Pour M. W : "*Cela n'est pas vraiment passé dans les mœurs... pour beaucoup de professeurs et d'élèves, il y a une séparation entre la voix et les autres instruments*". Il se pose aussi le problème de l'apprentissage, de l'utilisation de la voix comme instrument. Comme le

souligne M. V : *"Il y a très peu de structures où on peut s'inscrire uniquement pour chanter, avec cette idée que la voix est mon instrument et que je peux avoir un cours de chant comme un instrumentiste"*.

Pour les personnes dont la voix est l'outil de travail, celle-ci est la base, le moyen d'apprendre la musique. La base, car elle permet selon le professeur de formation musicale Mme Z, de travailler l'intensité, la hauteur puis de développer l'oreille musicale, ceci beaucoup plus facilement à la voix, car il n'y a pas le problème de l'instrument : intermédiaire entre l'enfant et les notions à acquérir. *"Dans les cours de solfège, on ne devrait pratiquement commencer que par le chant avec les petits pour que l'oreille se forme. Celle-ci ne peut se former que lorsqu'ils ont évalué cette échelle de sons. La notion des hauteurs de notes ne peut se faire que par l'intermédiaire du chant"*.

Le professeur d'instrument, M.W est beaucoup plus nuancé dans ses propos. L'important est de sensibiliser l'enfant à une écoute. L'apprentissage des hauteurs peut se réaliser à la voix ou à l'instrument suivant l'élève. Pour développer cette écoute, *"les difficultés techniques de l'instrument peuvent être une barrière et l'utilisation de la voix est un moyen de les résoudre. Mais les plus jeunes ne sont pas tous à l'aise pour chanter"*. Pour lui, la voix peut être une aide pour l'élève comme il peut l'empêcher de s'exprimer car *"elle est en eux depuis qu'ils sont nés, elle est attachée à leur personnalité et il paraît normal de se sentir un peu frustrés, d'avoir des appréhensions à se révéler par la voix. La voix, c'est eux...c'est plus de l'ordre psychologique...c'est se mettre à nu devant les autres."* La voix, donc, peut très bien se révéler un facteur inhibant, au même titre que l'instrument. Mais *"c'est parfois plus facile avec l'instrument, parce qu'il y a un intermédiaire qui parfois peut bloquer ou au contraire être source d'amélioration... certains ont besoin de cette bulle, du cocon de l'instrument pour pouvoir s'exprimer pleinement"*.

Pour M. V, professeur de chant choral, l'utilisation de la voix permet non seulement le travail de l'oreille, *"mais aussi de façon plus complète : physiquement, puisque l'on dit qu'un instrumentiste chante, respire... ce sont des choses réalisées en chantant, mais on le fait moins avec un"*

*instrument, parce que tout d'un coup on arrête un fonctionnement pour se concentrer sur un autre".*

L'utilisation du chant chez les adolescents a été très souvent perçue comme un problème de répertoire mal approprié, un manque de continuité dans la pratique vocale, une difficulté de l'utilisation de la voix à cet âge-là et un manque de structures répondant à leur désir de chanter.

La chorale semble être le lieu d'apprentissage pour les chanteurs et les autres instrumentistes. C'est l'aboutissement musical, le travail d'écoute, la recherche de différentes couleurs, des nuances... tout cela au même titre que l'orchestre ? Pour la plupart, les apprentissages sont les mêmes. Pour le professeur de formation musicale, Mme Z, le travail polyphonique se retrouve mais le fait de chanter développe plus rapidement l'oreille, car l'élève l'a développé par un travail sensoriel : *"l'enfant qui a beaucoup chanté ne l'a pas fait nécessairement avec le nom des notes. Il l'a beaucoup fait avec des paroles, l'apprentissage s'est réalisé sans forcément coder. L'instrumentiste, il a déjà codé"*.

Dans beaucoup de structures, le chant choral est la pratique obligatoire de musique d'ensemble du premier cycle. Pour Mme X, *"c'est la première année de pratique d'ensemble. Après les enfants ont le choix"*. Elle semble ne pas être obligatoire, mais *"largement conseillée"*. De même pour Mme Z, *"elle est obligatoire jusqu'au moment où ils font le choix d'un ensemble"*. Apparemment ce choix se porte très souvent sur la pratique d'ensemble instrumental, le manque de temps des élèves étant une des raisons ainsi que, semble-t-il, celui de la motivation. Le mot "obligatoire" n'en est à son sens pas une des raisons. *"Un enfant, il faut au minimum l'obliger à manger pour qu'il apprenne à survivre... Il y a un bénéfice qui en est tiré. Le manque de motivation vient du fait que la chorale a un côté "ringard", surtout s'il ne chante pas à l'école, mais c'est surtout la manière dont le cours est réalisé... ils sont obligés de suivre ces cours là pour se rendre compte du contenu"*. Pour Mme U *"elle ne doit pas être obligatoire, mais nous devons susciter l'envie"*.

Ce désir de chanter peut être provoqué par le choix d'un répertoire adéquat, une initiation à la pratique vocale dès le plus jeune âge, un suivi pédagogique entre les institutions scolaires et les

écoles de musique. Pour Mme Z, l'utilisation de la voix chantée "*à l'intérieure d'une école de musique, c'est déjà...un petit peu tard pour avoir tout cet apprentissage*", à six ou sept ans, "*il y a tout un travail d'introversion qui s'est fait, donc tout un travail de rééducation, d'apprentissage du chant à réaliser*", si l'enfant a peu chanté auparavant.

Un travail avec les intervenants en milieu scolaire lui semble être aussi une nécessité : "*Il serait intéressant d'avoir une collaboration avec ces intervenants, d'avoir une continuité dans l'apprentissage pour les enfants qui souhaiteraient venir à l'école de musique. Cet échange serait instructif pour l'intervenant et vice versa*".

L'utilisation d'un répertoire de variétés est perçue comme une possibilité de motivations, un outil à l'image de la musique entendue au quotidien à travers les médias.

Par contre, l'intégration de ce style de musique au sein d'une classe de chant peut-être utilisée pour permettre un déclic, une évolution par exemple, mais selon M. V, la classe ne doit pas être "*un récipient dans laquelle on peut mettre tout ce qu'on veut... il faut savoir quel objectif on poursuit*". Malgré tout, un professeur doit rester ouvert à une demande de style varié et d'après Mme U "*c'est au professeur d'avoir l'intelligence de s'adapter*".

L'utilisation de cette voix chantée sous diverses formes, par des personnes non spécialistes de la technique vocale, a posé au fil des interviews le problème de la formation des professeurs. Est-elle nécessaire ? On m'a répondu en terme de compétence, de l'utilité de spécialistes de la discipline et de leur aide auprès des professeurs et des élèves. Pour Mme Z, une formation à la technique vocale de base est nécessaire pour tous, surtout pour les professeurs de formation musicale. Mme U et M. V sont plus modérés. Il faut "*donner la possibilité aux professeurs et aux élèves, d'en débattre*". "*A l'intérieure de la formation d'un professeur d'instrument, j'imagine qu'il y a des moments où il chante et qu'il a eu dans sa formation... des rudiments pour ne pas faire n'importe quoi*". Pour M. W, professeur de clarinette, une connaissance plus approfondie de la technique vocale peut-être une aide pour un instrumentiste. Une formation à la technique vocale "*serait bien, sans que cela soit obligatoire*".

Cette interrogation a soulevé le problème de la pratique vocale dans une école de musique. Pour Mme Z "*...si les études sont bien faites dans les conservatoires, tous les enfants devraient apprendre à chanter comme il faut, donc...*". Ainsi, selon elle, le problème de la formation des professeurs ne se poserait plus. Mais l'enseignement du chant dès le plus jeune âge existe-t-il ? Cela semble très peu répandu. Mme U m'a indiqué l'existence d'un cursus voix dans les écoles de musique de Montbéliard et de Strasbourg. Mais, comme tous les autres professeurs, elle déplore le manque de cette formation dans les autres écoles de musique. Bien évidemment, la maîtrise offre la possibilité à de jeunes enfants de pratiquer l'apprentissage de la musique à travers la pratique vocale.

Pour beaucoup, la voix n'est pas suffisamment utilisée. Selon Mme U, c'est au professeur de chant de "*trouver la possibilité de faire des ponts avec les autres classes*", de montrer l'intérêt de la voix. Pour Mme Y, "*il n'y a pas assez de travail de musique de chambre... de lien entre les classes*" et "*... le poste d'un professeur de chant dans une école de musique ne permet pas de former des chanteurs*". L'apprentissage du chant n'est pas suffisant : le travail corporel, respiratoire et scénique sont nécessaires à la formation d'un chanteur.

Dans les Ecoles nationales de musique et les Conservatoires régionaux, l'entrée de la classe de chant est sanctionnée par un concours et une limite d'âge de trente ans environ. Cette sélection semble nécessaire en raison du peu de places disponibles chaque année. Il rentre aussi en considération, selon Mme U, "*un contexte pyramidal dans le but d'une carrière professionnelle*". Tout le monde ne possède pas les critères exigés à ce dessein.

Mais que faire de tous les autres ? "*Le problème est l'inexistence de classes pouvant accueillir tous les autres... Dans une école de musique, il est indispensable d'avoir deux filières*".

Un lien avec les pratiques amateurs serait essentiel, car les chorales sont nombreuses, mais les classes de chant sont incomplètes dans les écoles de musique associatives. Mme Z l'explique par le fait "*qu'une école de musique est sanctionnée par des examens et que peut-être dans une chorale, on ne leur demande pas plus sur le plan vocal, cela leur suffit et ils ne voient pas la nécessité de prendre des cours de chant*".



## **II. La pratique vocale : une nécessité ?**

### **2.1 La voix : le premier instrument**

Nous savons aujourd'hui que le fœtus entend et répond par des stimuli externes. La voix de la mère est reçue par transmission osseuse, la perception du rythme et de l'intonation permettraient la reconnaissance de cette voix. Des expériences démontrent "*que des nouveau-nés de moins de trois jours distinguent la voix de leur mère, d'une voix féminine étrangère*", que la voix de la mère calme un bébé beaucoup plus facilement que des clochettes ou des gestes. C'est par la voix que l'enfant signifie ses désirs, sa présence et invente son propre langage. Le babillage lui permet de découvrir des sensations au niveau abdominal, du larynx, du pharynx, du palais, de la langue, des dents et des lèvres. Ses émissions vocales lui permettent aussi de faire une relation entre les mouvements de la phonation et de l'image sonore qui en résulte. Peu à peu, l'apprentissage du langage réduira ce large champs sonore exploité dès la petite enfance.

Marie-France Castarède, dans son livre "La voix et ses sortilèges" (page 88) explique la nécessité des vocalisations d'un enfant et où elles le mènent :

*"En fait, les vocalisations de l'enfant mènent vers deux issues distinctes qui se retrouvent transposées dans des domaines différents de la culture ; d'une part, les processus de connaissance du réel, qui vont de la première dénomination concrète et gestuel jusqu'aux symboles verbaux et abstraits, libres des contraintes de la perception sensorielle et des activités motrices – c'est la parole tout à la fois utilitaire, signalisatrice, abstraite, conduisant aux opérations logiques de la pensée ; d'autre part, l'expression des émotions et des états d'âme qui va du premier chant spontané de l'enfant jusqu'aux plus hautes formes de la musique vocale où la parole retrouve les sources du sacré et de la magie.*

*Le premier domaine est celui de l'adaptation à la réalité, de l'objectivité, de la raison, de la conscience, de la pensée. Le deuxième est celui du jeu, de l'art, de la subjectivité, de l'inconscient et du corps..."*

Il me semble naturel de partir de cette voix, perçue avant la naissance et utilisée dès les premières heures de la vie.

Mme Z nous dit : "*...les enfants aiment chanter.... Pour moi, c'est naturel. Cela ne l'est plus lorsqu'il y a eu toute cette castration au départ des milieux où on ne chante pas...*".

Cet apprentissage ou ce désir de chanter ne devraient pas être interrompus. L'omniprésence de la musique et du chant dans le milieu familial seraient un avantage, non seulement pour le futur musicien, mais aussi pour le développement et l'équilibre de l'enfant. Chanter "*comme tout ce qui est de la voix humaine, c'est un comportement appris. Les jeunes enfants spontanément, chantent "faux" : leur corps ne sait pas encore régler la hauteur exacte*" (Louis-Jacques Rondeleux "Trouver sa voix"). Passant une grande partie de son temps à l'école, il faudrait garder cette pratique vocale tout le long de la scolarité, pour que cette voix chantée ne devienne pas progressivement étrangère à chacun. Si son apprentissage n'a pas été interrompu, son utilisation à l'école de musique en est d'autant plus facile car elle a déjà été intégrée et utilisée par l'enfant. De ce fait, le chant peut devenir un outil pour différentes disciplines.

## 2.2 La voix : outil psychologique et pédagogique

Nous avons tous rencontré un jour une personne n'appréciant pas sa voix et n'osant plus chanter devant les autres. Les raisons peuvent être diverses. Mais la principale origine est très souvent liée à l'enfance. En discutant avec ces personnes, la même histoire se répète : à l'école ou à la maison, on se moquait d'eux, on leur disait de ne pas chanter parce que c'était faux et désagréable. Pourtant en général, elles aimaient chanter. Cela signifie-t-il qu'il faut une qualité vocale pour avoir le droit de chanter ? Les enfants, en général, chantent spontanément, par plaisir. C'est le regard des autres, leurs jugements qui font stopper le désir de chanter. Pourtant, c'est l'expression d'un bien être, la cour de récréation en est son reflet : chants, cris.... "*La voix permet de communiquer, de s'exprimer en premier...musicalement par le chant, les onomatopées, les bruitages*". (interviews de M. V, page 1).

Pour Marie-Louise Aucher, dans son livre "L'homme sonore" (page 16), "*...la Parole et le Chant s'étaient déjà révélés à moi comme l'expression humaine par excellence, répondant dans une "HARMONIE VITALE" parfaite à la construction morphologique, nerveuse, affective, mentale, psychique, et même spirituelle de l'homme. C'en est la synthèse*"

La voix étant partie intégrante du chanteur, l'équilibre entre le corps et le mental est nécessaire. Tout d'abord, il doit accepter sa voix telle qu'elle est, donc s'accepter tel qu'il est. Il n'y a pas d'intermédiaire entre lui et le message qu'il veut transmettre.

Ce travail est important, pour permettre l'utilisation de la voix dans plusieurs disciplines. C'est une des conditions pour qu'elle devienne un outil pédagogique.

Dans une école de musique, son utilisation apparaît sous diverses formes :

En formation musicale, la voix est d'une part un moyen de vérifications de telles ou telles acquisitions, d'où son utilisation en cours lors des contrôles et en fin d'année lors des examens. D'autre part, elle est aussi un des moyens permettant la formation de l'oreille : l'acquisition des hauteurs, des intervalles.

En cours d'instrument, elle peut être utilisée pour résoudre et acquérir différents points techniques, de justesse ou de phrasé. Son emploi peut-être aussi lié à des fins d'interprétations, à une prise de conscience du corps et de l'utilité de celui-ci dans le jeu instrumental.

En cours de chant choral, la voix bien évidemment est au premier plan. Elle permet l'apprentissage et l'acquisition de notions musicales en étant considérée comme un instrument.

Enfin, le cours de chant reste le lieu privilégié de l'utilisation de cet instrument : la voix.

Toutes ces pratiques de la voix chantée sont-elles une preuve de la considération de la voix comme un instrument à part entière ?

## 2.3 La voix : un instrument, une aide pour les instrumentistes ?

La voix est-elle un instrument ?

Je me suis donc interrogée sur la signification du mot "instrument". Le dictionnaire nous dit :

"Corps sonore utilisé pour produire des sons ou des bruits".

Selon le Dr M.-L. Dutoit-Marco "*La voix est le support acoustique de la parole*"

Le corps en est le support physique.

Selon M. V "*(La voix) n'est pas un instrument comme les autres, puisqu'il est en nous*".

Et pour Marie Louise Aucher "*...la voix chantée, n'est que le travail d'extension de la voix parlée, par une mélodie plus intense, aux intervalles plus étendus, donc plus expressifs*".

Pour moi, le corps est l'instrument de la voix, son support aussi. Pour arriver à la voix chantée, il faut que la voix fasse corps avec ce support pour devenir une unité. De ce fait, la voix est pour moi un instrument.

L'utilisation du corps est donc essentielle au chant. La prise de conscience de la place vocale passe par les sensations physiques et par l'utilisation d'une bonne respiration.

Pour Richard Miller "*La voix du chanteur est le seul instrument de musique qui dépende totalement de l'unité physique et psychologique de l'instrument et de l'instrumentiste*". (citation extraite du livre de M-C Arbaretaz "chanteur et musicien ?").

Nous savons que Dominique Hoppenot, dans son ouvrage intitulé "le violon intérieur", met en évidence l'importance du psychisme et des ressources corporelles dans le jeu instrumental. Que des problèmes techniques peuvent être "*...pratiquement résolus quand l'équilibre parfait du corps est réalisé... une richesse intérieure ne peut s'exprimer en musique que par une vie corporelle libre, sans contraintes, qui n'entrave aucun geste et donne une pleine liberté d'action*"

Cette relation au corps étant l'élément de base du travail d'un chanteur, il me semble intéressant, pour un instrumentiste, d'avoir cette première approche corporelle directement par la voix. Celle-ci supprimant l'intermédiaire de l'instrument.

La voix est aussi un facteur essentiel pour la formation de l'oreille. *"On ne peut séparer le développement de l'ouïe du développement de la voix.... La voix d'un être humain ne contient que les fréquences entendues par lui et toute amélioration de son audition amènera celle de sa qualité vocale"*. (M-F Castarède : "La voix et ses sortilèges").

Selon M. V, une partie du travail de l'instrumentiste est d'apprendre un doigté grâce à la mémoire visuelle, tactile ou gestuelle. L'écoute peut venir après. *"Cela veut dire que l'oreille peut-être exclut à un moment donné, alors qu'avec la voix, l'oreille ne peut l'être. C'est impossible de chanter un son sans l'avoir entendu avant"*.

## 2.4 L'image de la voix auprès des élèves, des professeurs et de l'institution

Auprès des élèves, la voix est très souvent rattachée au cours de formation musicale et à la chorale. Ces deux disciplines ne sont pas toujours appréciées. Dans la première, la voix représente un outil d'acquisitions, de vérifications, utilisé en cours et aux examens. La deuxième peut être une salle d'attente en attendant la pratique d'un instrument ou la discipline obligatoire du cycle I. Si, auparavant, l'enfant n'a pas eu la possibilité de s'exprimer par l'intermédiaire de la voix chantée, cela peut lui paraître difficile.

Bien que la voix, de part son utilisation ludique, semble être un des éléments essentiels au cours de formation musicale, celle-ci n'est pas forcément considérée et utilisée comme un instrument, avec lequel on peut travailler, transmettre des émotions, s'exprimer, avoir du plaisir, comme avec un autre instrument. Le chant en lui-même n'est pas travaillé, il permet seulement la réalisation d'acquisitions au service des autres instruments.

Comme nous l'avons vu dans la synthèse des interviews, les professeurs considèrent la voix comme un instrument tout en convenant de sa non considération en tant que telle.

Quelles en sont les révélateurs ?

Le manque de relations entre les classes d'instrument et la classe de chant ? parce que la voix et sa technique sont étrangères à des non-spécialistes ?

La formation des professeurs serait-elle souhaitable ?

L'image de la voix révélatrice de la personnalité est peut-être aussi une des raisons. Selon M. W, la voix est quelquefois difficile à utiliser, l'enfant a parfois besoin *"de cette bulle de l'instrument"*

*pour pouvoir s'exprimer pleinement. Cela peut-être pour se cacher, se préserver ou se donner une assurance".*

Auprès de l'institution, la voix semble s'articuler autour de deux axes. La voix en tant qu'instrument, représentée par la classe de chant et la voix comme outil pédagogique au sein des autres classes.

L'entrée de cette classe de chant est sanctionnée par un concours et une limite d'âge, (entre 14 et 30 ans). Le manque de places semble être une des raisons essentielles des Ecoles nationales et des Conservatoires régionaux des grandes villes. Mais ce système est aussi semblable dans les petites villes et certaines Ecoles associatives. Cela signifie-t-il que l'apprentissage de la voix s'insère dans le système seulement à partir d'un certain âge requis ? C'est à dire qu'elle rentre dans un système de cycles et d'examens comme les autres instruments et à ce titre reconnue comme étant un instrument à part entière ? Cela s'explique-t-il par le fait qu'une voix ne peut-être travaillée ni trop tôt, ni trop tard ?

Les interviews des spécialistes de la voix, nous disent qu'il est possible et même nécessaire de travailler une voix le plus tôt possible sans encourir le moindre risque. A la condition, que cet apprentissage soit réalisé par des personnes compétentes, au fait de la technique vocale. Par contre, l'enseignement du chant à de jeunes enfants ne peut se faire dans les mêmes conditions que les cours d'instruments "traditionnels". C'est à dire en cours individuel. L'apprentissage par petits groupes de deux ou trois élèves serait préférable, par le fait que cet instrument qui est la voix ne peut être palpable, donc visuel. L'enseignement serait surtout basé sur les sensations. Le travail du corps, support de la voix, est plus facile à réaliser en groupe. La visualisation de la bonne posture, de la prononciation, de la position des lèvres, par exemple, sur un autre élève permet une plus grande facilité de compréhension de la technique vocale. Mais ceci ne pourrait-il pas aussi s'envisager pour tous les autres instruments ? Certainement, les réflexions sur la pédagogie de groupe et les initiatives des professeurs d'instrument en sont le reflet.

Je ne pense pas non plus que l'apprentissage de la voix s'arrête à trente ans. Il est vrai que la technique vocale suscite tous les muscles du corps et qu'il est certainement plus facile de les

modeler à seize ans qu'à trente ans. Pourtant, nous avons l'exemple d'artistes lyriques ayant commencé le travail de leur voix assez tardivement.

Cela veut-il dire que l'école de musique a pour dessein de former de futurs professionnels ? et que la fonction du professeur de chant est vouée à cette formation ?

### **III. Le chant choral : le modèle alternatif ?**

L'existence de la chorale au sein de l'école de musique semble exister comme l'une des premières pratiques de musique d'ensemble. Mais sa fonction est aussi, à mon sens, le moyen de découvrir des voix, de connaître les possibilités de la voix chantée, de susciter de nouvelles vocations, de permettre la réalisation d'un début d'apprentissage souhaité par les élèves ou tout simplement le désir de chanter ensemble. Pourtant le chant choral n'est pas toujours facteur d'intérêts auprès d'eux, notamment chez les adolescents. Comme nous l'avons vu précédemment, la chorale est très souvent "obligatoire" dans une école de musique, ou réservée au cycle I. Cette obligation, me semble être la cause de ce manque de motivations.

Ces trois ou quatre années de chorale pourraient permettre la construction d'un savoir progressif à l'aide d'un projet et d'un suivi pédagogique. Selon M. V, l'existence d'une telle formation, "*avec l'idée d'une progression d'une année à l'autre en intégrant au travail des apprentissages précis (analyse, phrasé...), donc d'une manière peut-être plus explicite*", ne semble pas exister réellement.

L'inexistence aussi de la possibilité pour un enfant de choisir la voix comme instrument pointe la nécessité d'un cursus voix au sein d'une école de musique.

La Maîtrise et son fonctionnement pédagogique seraient-ils le modèle alternatif ?

Un historique du chant choral m'a semblé nécessaire afin de comprendre son éventuelle nécessité, par son origine, son évolution et ses déclin.

### **HISTORIQUE**

Très tôt, l'homme a ressenti le besoin de se retrouver autour de chants. Le sens du sacré, les guerres, les fêtes en furent l'essence même. De l'Antiquité au Moyen - Age, le chant louait Dieu, racontait les exploits épiques des guerriers, participait aux fêtes et les lamentations pleuraient les morts.



L'origine des Maîtrises est difficile à établir. A Rome, vers 257, on trouve trace d'écoles préparatoires regroupant des enfants au service du culte religieux. Le V e siècle vit naître la *Schola Cantorum*, ancêtre des Maîtrises. Elles étaient formées d'une douzaine d'enfants, très souvent des orphelins.

Au milieu du VI e siècle, le chant devint la base de l'éducation. Les écoles épiscopales étaient le lieu où les enfants apprenaient la musique, chantaient à l'office et étudiaient les lettres. Arrivés au terme de leur éducation, ils pouvaient rentrer dans la vie civile ou servir l'Eglise. A l'origine, le culte chrétien n'admettait que l'art vocal ; l'étude du chant était donc très poussée avec grammaire, rhétorique, poésie, musique, dialectique et théologie. Toutefois, l'étude des instruments n'était pas négligée, car les institutions devaient posséder des accompagnateurs. (vieilles, flûtes, jeu de clochettes et plus tard l'orgue).

Charlemagne imposa le chant grégorien et en 789, il signifie dans un capitulaire "*que les ministres de Dieu attirent auprès d'eux, non seulement les gens de condition servile, mais les fils d'hommes libres...Qu'il y ait des écoles de lectures pour les enfants. Que les psaumes, les notes, le chant, le calcul et la grammaire soient enseignés dans tous les monastères et tous les évêchés*". Les Maîtrises se multiplièrent. A partir du XIII e siècle le nom de *Schola* se transforma en *psalette*, *manécanterie*, *maîtrise* ou *chapelle*. La vie de ces jeunes enfants s'articulait autour d'une discipline sévère. L'étude de la musique passait par la transcription de partitions et les rudiments du contrepoint. Les chanteurs devaient être capable d'apprendre des chants au jour le jour, aidés par un apprentissage basé sur la mémorisation. Ces chants étaient très souvent composés par l'organiste de la cathédrale.

Ces écoles épiscopales et ces instituts abbatiaux étaient les seuls conservatoires de musique et de chant liturgique en France. D'autre part, les chants populaires se transmettaient par tradition orale grâce aux trouvères et aux troubadours. Cette forme d'enseignement, au XII e siècle, vit la naissance de concours de musique, appelé Puys.

Au XVI e siècle, Le poète Antoine de Baïf créa une académie de poésie et de musique avec comme idéal le modèle de la Grèce Antique. La musique polyphonique est à son apogée, les églises retentissent de chants et de messes et des voix des jeunes maîtrisiens. L'invention de la basse chiffrée, la naissance de l'opéra et de l'oratorio, au XVII e siècle permirent l'évolution de la musique chorale. Le XVIII e siècle vit la création de *l'Académie Royale de musique* par Louis

XIV et en 1784, Louis XVI créa *l'Ecole royale de Chant et de Déclamation* formant des élèves pour le service de la Chapelle Royale. Des académies provinciales fleurirent dont l'organisation ressemble à nos sociétés de concerts d'aujourd'hui. De leur côté les Maîtrises continuaient de former non seulement des choristes, mais aussi des solistes et des compositeurs. Delalande, Campra, Gossec, Bach, Haydn, Mozart, Beethoven... en sont les exemples. Mais sous Louis XIV et Louis XVI, la musique étant devenue un art de luxe ou de cour, la Révolution française vit la naissance d'associations chorales populaires : la musique était au service du peuple. En 1795, l'école de Louis XVI se transforma en *Conservatoire National*. Désormais, l'art choral est du domaine public.

Sous l'impulsion de Wilhem, les orphéons prirent peu à peu une place importante dans l'évolution du chant choral. Le but était, pour Wilhem, de "*simplifier l'étude de la musique et la mettre à la portée de tous*". Il débuta par l'Instruction Elémentaire des jeunes enfants à l'école en publiant en 1821, les "*Tableaux pédagogiques de la méthode Wilhem*" et en 1833, "*l'Orphéon*", un recueil de musique choral. En 1835, le Conseil municipal de Paris vote l'enseignement du chant dans toutes les écoles communales ; en 1838, le chant devient un enseignement universitaire. Des compositeurs de renom, tel que Charles Gounod, furent à la tête de ces chorales et de ces harmonies populaires. Pour Wilhem, l'Orphéon n'est pas seulement un prétexte pour se retrouver entre amis : "*Que la musique électrise nos âmes. Ce n'est pas seulement pour charmer les loisirs, mais la moralité naîtra de nos plaisirs... Ne pas faire que des chanteurs, former aussi des hommes... Les sociétés obéissent chaque jour à des règles de plus en plus solides ; la discipline, l'ordre, la ponctualité s'établissent...*".

D'autres chœurs virent le jour, ainsi que la création de *l'Ecole de chant choral* en 1905.

De leur côté, les Maîtrises déclinent à partir du XVIII e siècle. La Révolution, le développement des académies de musique, l'engouement d'autres styles tel que l'opéra firent disparaître les quatre cents Maîtrises. Au XIX e siècle, la création d'un Ministère des Cultes, redonna un nouveau souffle à cette institution. En 1905, la séparation de l'Eglise et de l'Etat fit perdre de nouveau ces moyens de subsistance. Le déclin de ces maîtrises vit s'amorcer une crise dans le recrutement des chanteurs. Fauré écrivait "*L'art du chant traverse une période défavorable à sa prospérité ; nous mentionnerons d'abord, parmi les causes multiples du déclin de l'art du chant, l'abandon dans lequel est tombée l'étude de la musique religieuse depuis la disparition des maîtrises. Ces*

*écoles... étaient, quoiqu'indirectement, d'excellentes et fertiles pépinières pour nos théâtres d'opéra". (Le chant choral. Que sais-je ?) Elles reprirent une nouvelle forme avec notamment la Manécanterie des petits chanteurs à la Croix de bois fondée en 1907.*

Le chant semble être un des premiers instruments utilisé dans l'histoire de l'éducation musicale. Comme nous venons de le voir dans cet historique, le but des maîtrises et l'origine des orphéons étaient l'éducation des enfants par un enseignement musical vocale. De même les premières académies étaient, elles, centrées autour du chant. Quand au Conservatoire National, il était à l'origine, "l'Ecole royale de Chant et de Déclamation" : la voix était au premier plan.

De nos jours, plusieurs sortes de maîtrises existent : la maîtrise religieuse, la maîtrise laïque et la maîtrise d'opéra.

L'alternative de ces maîtrises par rapport à la formation musicale des écoles de musique est l'opposition d'une pratique collective à une pratique individuelle. Dans la plupart des institutions, les apprentissages instrumentaux sont effectués seul avec un professeur.

L'autre alternative est le travail permettant l'acquisition des notions de justesse, d'intonations, d'intervalles en passant par le biais d'une pratique.

Pourrait-on envisager une nouvelle forme d'enseignement, dont le chant choral serait le support et la voix, son instrument ?

Certaines personnes ont déjà répondu à cette question. Pourtant, le cours de chant choral, dans les écoles de musique ne semble pas toujours être le lieu d'apprentissage pour les élèves.

Le système des maîtrises semble être plus approprié. Le but de ces classes est de permettre à l'enfant de choisir la voix comme instrument. Pour Mme U "*Cette expérience leur a beaucoup apporté au niveau de l'écoute, de l'épanouissement, du comportement social*".

La logique d'une maîtrise, comme celle de la Loire, revendique le suivi des élèves et l'unité d'une classe. Des projets sont réalisés entièrement par les enfants. Par exemple, "*Ils ont écrit les textes et la musique d'un opéra... Cela, je ne l'ai jamais vu à l'opéra*".

La différence avec la maîtrise de l'opéra est la formation des enfants aux spectacles. La représentation, la mise en scène sont des moteurs de motivations, des champs d'expériences et d'acquisitions essentielles chez les élèves, mais il ne faut pas qu'ils deviennent le centre de la formation. Une maîtrise dont les finalités sont les spectacles, a des engagements, des dates à respecter auprès des acheteurs. Ces contraintes ne peuvent toujours être en adéquation avec le rythme des apprentissages de chaque élève.

Pour Mme Y, chaque école de musique devrait proposer un système de maîtrise, *"car la voix est formatrice pour beaucoup de choses : c'est une hygiène de vie, la respiration, le travail de la concentration, la capacité de rester relativement tranquille tout en utilisant de l'énergie apportée beaucoup pour l'expression..."*.

Le fonctionnement de beaucoup de maîtrises est le suivi de l'enfant dans sa progression. Les cycles, les examens, les diplômes n'existent apparemment pas. Dans la logique du système éducatif français, cela prouverait-il que cet enseignement relativement lourd, serait conçu sans aboutissement ? Mais est-ce vraiment le cas ? Un diplôme, des examens sont-ils nécessaires à la reconnaissance d'une qualité ?

A la sortie de ses études musicales, où peut se diriger un maîtrisien ? Y a-t-il une cohésion avec les cursus d'une école de musique traditionnelle ? Souvent par un manque de budget, la pratique instrumentale est absente. Avec le bagage musical acquis, dans quel cycle une école de musique peut elle insérer un ancien maîtrisien voulant apprendre à jouer d'un instrument ?

#### **IV. Vers un nouveau modèle de professeur de chant ...**

Le chant aujourd'hui est de plus en plus utilisé. A des fins thérapeutiques, psychologiques, pédagogiques ou tout simplement pour le plaisir de la pratique vocale. Le développement des chorales amateurs explique notamment ce dernier intérêt. Pourtant, dans les écoles associatives, les classes de chant sont pratiquement vides. L'image des écoles nationales de musique très souvent liée à la formation de futurs chanteurs professionnels n'en est-il pas la raison ? Le professeur de chant doit-il toujours être à l'image du professeur d'art lyrique ?

Les chapitres précédents ont voulu montrer la pratique et l'utilité de la voix dans l'école de musique. Elle semble présente un peu partout, sans que son rôle soit bien défini. Les interviews nous montrent les difficultés qu'elles génèrent tout aussi bien auprès des élèves, que des professeurs. Pour Mme Z, le travail en collaboration avec un professeur de chant serait une aide. *"Les problèmes sont différents avec chaque élèves et notre difficulté est que nous ne sommes pas des spécialistes de la discipline"*.

Le rôle du professeur de chant serait-il celui de conseiller auprès des professeurs qui le souhaiteraient ?

Pour Mme U, il faudrait que le professeur de chant *"fasse tout dans une école de musique, c'est à dire tout ce qui est technique vocale hors classe de chant"*.

Cette technique vocale est normalement représentée par le cours de chant et semble peu traverser les murs des autres classes. Pourtant tout le monde semble plus ou moins reconnaître les possibilités du chant dans la résolution des problèmes techniques instrumentaux ou des problèmes de phrasé, de justesse, d'interprétation.

Cette possibilité de travail serait bien évidemment en plus de la classe de chant. Mais cette nouvelle fonction dans l'école de musique demanderait de nouvelles compétences.

Des compétences de la technique vocale auprès des jeunes enfants et des adolescents. La mue pose bien souvent des difficultés dans l'enseignement vocal. Les interviews et les revues

spécialisées nous font part de la nécessité de la pratique vocale à cet âge là, avec bien évidemment beaucoup de précautions. *"Les acquis d'une éducation globale adoucissent les échecs éventuels et facilitent le cap de la mue. Lorsque le changement de voix est progressif et que le travail de placement est réussi, les sopranos peuvent continuer à chanter sans risques"*. (Les cahiers du CENAM, chant choral : Les maîtrises).

Ce passage difficile surtout chez les garçons, s'accompagne d'un malaise et du jour au lendemain d'un manque de crédibilité auprès des autres à cause de cette voix "bizarre". Des explications sur ce fonctionnement vocal, une personne à l'écoute dédramatisant ce phénomène, me semblent nécessaires. Mais *"lorsque dans une structure, le chant choral leur permet de faire marcher toute la musculature au niveau du larynx, la mue se passe plus vite... Ce qui est important, c'est la continuité, en ne faisant aucunes bêtises. C'est là, où il faut connaître la voix..."*. (Mme U).

Le bon choix du répertoire me semble aussi nécessaire, non seulement en raison de cette difficulté vocale, mais aussi pour être à l'écoute de leurs goûts musicaux.

La demande de chanteurs de variétés, de comédiens, d'enseignants et de choristes est de plus en plus importante. Que répondre à ces personnes dont la voix est leur instrument de travail ? Que la classe de chant est réservée à la formation de chanteurs classiques ? Leur demande de formation, de part la nécessité de l'utilisation de leur voix, me semble tout aussi légitime.

Une classe de chant ne peut que s'enrichir de la présence de ces personnes aux situations et aux buts si éclectiques. Je pense que c'est au professeur de s'adapter à la formation demandée.

Cette situation demande aussi de nouvelles connaissances : répertoire, travail de différents styles de musique.

Comme dans la plupart des cours d'instrument se pose le problème du manque de temps. En une demi-heure de cours par semaine, il est difficile de tout aborder. Pour Mme Y, *"...le poste d'un professeur de chant...ne permet pas de former des chanteurs"*. Le travail de la respiration, du corps, le travail scénique ne peuvent être réalisés.

Pour moi, ce sont aussi des éléments utiles à tous les instrumentistes, permettant une connaissance et une maîtrise de soi, une extériorisation d'émotions au travers d'autres moyens que son instrument habituel. Cela serait le prétexte d'une nouvelle forme de cours, ouverte à tous.

## **CONCLUSION**

Cette réflexion a permis de faire un état des lieux de la pratique et de l'utilisation du chant dans les écoles de musique. Nous avons constaté que sa connaissance et son utilisation pouvaient être une aide pour les instrumentistes, si la voix était intégrée suffisamment tôt dans le système éducatif.

La maîtrise comme modèle alternatif n'est peut-être pas le remède miracle, mais la tradition qui l'entoure est peut-être l'origine de sa longévité.

Malgré les réflexions sur l'enseignement de la musique, le modèle du professeur de chant semble être toujours représentatif d'un enseignement datant de plusieurs années. J'ai voulu montrer la nécessité d'un changement du rôle et de la place du professeur de chant.

J'espère dans ma fonction d'enseignante pouvoir expérimenter ce nouveau modèle.

## **BIBLIOGRAPHIE**

"L'homme sonore", Marie-Louise AUCHER, Editions : Desclée de Brouwer

"La voix et ses sortilèges", Marie-France CASTAREDE, Edition : Les belles lettres

"Tout savoir sur la voix", Dr M.-L. DUTOIT-MARCO, Edition : Favre

"Le violon intérieur", Dominique HOPPENOT, Editions Van De Velde

"Trouver sa voix", Louis-Jacques RONDELEUX, Editions du Seuil

Les cahiers du CENAM, "chant choral : les maîtrises" n° 61

"Histoire des maîtrises en occident", Alain GOUST, Editions Universitaires

"Le chant choral", Félix RAUGEL, "Que sais-je ?", Presses universitaires de France

"Les travaux d'Orphée", Philippe GUMPLOWITZ, Edition Aubier

"Chanteur et musicien ?", Marie-Claude ARBARETAZ, La Villette, institut de pédagogie musicale et chorégraphique



# **Annexe**

## **Interview de Mme U**

Professeur de chant

Professeur de chant choral au sein d'un cursus maîtrisien

*- La voix peut-elle être assimilée à un instrument ?*

Oui. J'emploie souvent le terme : c'est un instrument vocal. Pour moi, faire de la musique par le biais de la voix ou d'un instrument, c'est la même chose.

*- Le sens musical est-il plus facile à trouver à la voix ou à l'instrument ?*

C'est plus facile à la voix. D'ailleurs, le chant choral a été rendu obligatoire pour tous les instrumentistes. Il est vrai qu'avec la difficulté technique de l'instrument, parfois l'expression musicale est plus difficile. Par le biais de la voix, on peut quelquefois y arriver plus facilement. Mais je dis, quelquefois, car on se heurte aussi à des difficultés vocales techniques : impossibilité de timbrer, d'assouplir la voix, de donner un phrasé. Si le souffle est raide, on ne peut les réaliser. Mais quand même, on arrive à chanter plus facilement par le biais musical. Par exemple, face à un problème de justesse, si on cherche le bon phrasé et l'élan qu'il faut, parfois cela peut supprimer cette difficulté. A force de réagir avec la voix, donc sous entendu avec le corps, les instrumentistes auront plus de facilité pour trouver le corps juste aussi. C'est à dire musicalement s'investir jusqu'au bout de la phrase grâce à l'utilisation du corps. Ce corps qui sonne juste, on l'exprime et on le trouve dans un premier temps à la voix. Il n'y a pas le problème d'avoir une intention musicale et de devoir la faire passer à travers un instrument. Mais, c'est pas toujours facile de faire comprendre, les raisons de l'obligation du chant choral.

*- A l'adolescence beaucoup, ne veulent pas ou plus chanter. Comment y remédier ?*

C'est difficile. Mais je pense que lorsque dans une structure, le chant choral leur permet de faire marcher toute la musculature au niveau du larynx, la mue se passe plus vite. Avec la maîtrise, cela se passe très bien. Enfin, c'est du cas par cas, cela se passe plus ou moins vite. Il ne faut pas perdre l'habitude de chanter, même s'il y a difficultés. Ce qui est important, c'est la continuité, en ne faisant aucunes bêtises. C'est là où il faut connaître la voix dans le cadre de la formation musicale par exemple. Il faut faire attention. On peut aussi les aider par le biais et le choix du répertoire approprié pour leur permettre de s'exprimer malgré cela.

*- La chorale est-elle obligatoire ?*

Dans des écoles, oui. Mais certaine, on changé car cela ne fonctionnait pas vraiment. Le chant choral est inclus dans les pratiques collectives obligatoires et les enfants ont le choix entre l'orchestre et la chorale. Il y a bien sûr le problème des pianistes qui n'ont pas le choix. D'autres établissements rendent cette pratique obligatoire pour les élèves des classes à horaires aménagés, pour les autres, c'est une proposition et seulement dans le premier cycle. A Montbéliard et à Strasbourg, l'enfant peut choisir la voix comme instrument. Cela se développe petit à petit, mais c'est pas encore ça.

Pour moi, le chant choral ne doit pas être obligatoire, mais nous devons susciter l'envie.

*- Comment ?*

Par les tout-petits. Au lieu de faire deux années de solfège obligatoire, on pourrait mélanger cela avec le chant choral et dans ces classes, il faudrait beaucoup chanter. Cela serait apprendre la musique par le chant avec déjà une idée de phrasé, d'expression, de couleur...on peut apprendre beaucoup de choses. Cela donne une bonne base pour débiter un instrument. Ensuite, il faudrait donner la possibilité de continuer la chorale, mais non obligatoire. Il faut susciter cette envie de chanter assez tôt.

*- Fait-on les mêmes apprentissages à l'orchestre et à la chorale ?*

Par rapport à l'orchestre ce qui est pareil, c'est la recherche d'un aboutissement musical collectif et le travail d'écoute. Pour moi, la différence est la nécessité d'une connaissance de la technique vocale pour faire progresser le chœur peut-être davantage que la connaissance de toutes les techniques instrumentales.

*- Le chœur est-il un instrument permettant au chef d'exprimer ses idées musicales ou est-il un moyen d'apprentissage pour les élèves ?*

C'est souvent ce qu'on dit. Mais il y a une différence entre professeur de chant choral et chef de chœur. Ce dernier réalise un projet artistique, en voulant monter telle pièce. Si c'est un bon chef de chœur, il regarde la possibilité de son chœur et choisit une pièce appropriée. Mais on voit aussi des chefs de chœur qui montent des pièces selon leurs envies. Cela n'est pas très bien. Mais malgré tout, s'il a un bon projet artistique et que le choix du programme est approprié au chœur, il va devoir faire un travail en profondeur sur la souplesse, le phrasé afin d'obtenir une sonorité. Mais son objectif est quand même la réalisation d'un projet artistique, de le monter, de trouver des finances... Le professeur de chant choral doit d'abord, avant tout, prendre le chœur là où il est et de le faire progresser. Sa chorale fonctionne par cycles et il doit avoir des idées sur ce qu'il attend d'un premier ou second cycle. Pédagogiquement, il va davantage se poser de questions. Le répertoire, pour lui, sera un moyen musical pour essayer de faire avancer et de faire son travail d'éducateur musical et vocal, donc cela n'est pas tout à fait la même démarche.

On ne rencontre pas de professeur de chant choral en dehors des structures. En général, quand un chef de chœur décide de faire travailler ou de monter un chœur mixte, c'est forcément dans le but de projets artistiques, même si la progression est prise en considération. Mais dans le cadre d'une structure, les cycles et les projets, sous forme d'auditions, donne un plan de progression qui est indispensable. La différence d'un chœur hors structure est que les personnes ne sont pas là pour apprendre, mais pour chanter et avoir du plaisir. Dans une structure aussi, je l'espère !

*- Est-ce qu'un professeur de chant peut diriger un chœur ?*

Non, il n'a pas la formation pour faire travailler un chœur. Le travail d'un groupe demande une autre écoute. Le fait aussi de gérer un groupe et toute la direction. Cela s'apprend. Mais si le professeur de chant a déjà rencontré beaucoup de problèmes techniques individuellement et s'il s'intéresse au chant choral, il a les capacités pour s'adapter.

*- Que proposer à des enfants qui souhaitent chanter au même titre que ceux qui désirent apprendre à jouer d'un instrument ?*

Il n'y a rien. Il faudrait un département voix. Un élève doit pouvoir faire de la formation musicale, du chant choral et même d'avoir un cours de technique vocale, s'il le désire.

*- Cela se rapproche de la maîtrise ?*

Oui. Il y a un moment donné, elles se sont développées un peu partout, sous l'influence de la pédagogie anglaise. Mais il ne faut pas tout mélanger : ces classes maîtrisiennes sont au service d'une liturgie. Pédagogiquement, on peut utiliser les mêmes choses, mais adaptées à nos conservatoires. Au sein des classes à horaires aménagés, on donne la possibilité aux enfants de travailler leur voix. Cela regroupe le travail en chœur, la formation musicale, et la technique vocale en petit groupe.

*- Ce département voix est déjà en place, alors ?*

La différence avec Montbéliard et Strasbourg où les cours sont répartis entre le professeur de formation musicale, le chef de chant et le professeur de chant, est l'inexistence de cycles. On suit l'enfant dans sa progression. Il n'y a pas d'examen, de contrôle ni de diplôme à la fin de la formation. A la fin de chaque année, ils ont quand même des notes et des petits contrôles au niveau de la formation musicale, des appréciations du chef de chœur. Ils doivent chanter en solo et en trio. Si l'enfant a vraiment des difficultés au niveau de l'oreille, du rythme, de l'écoute dans le groupe et si la motivation, l'épanouissement musical et humain ne sont pas possible, on arrête là.

*- Font-ils un instrument parallèlement ?*

Au début, ils devaient. On l'avait rendu obligatoire. Mais maintenant avec les problèmes budgétaires cela a été supprimé.

*- Quel type de chanteurs est formé dans ces maîtrises ?*

Il y a un petit peu de tout. Des personnes ont développé des moyens vocaux et musicaux et on leur propose donc d'entrer dans la classe de pré-chant. Elles ont été créées dans cet objectif, pour les 15-18 ans. Il y a un concours d'entrée. Maintenant, après six années de maîtrise, certains ont envie d'autres choses. Mais cette expérience leur a apporté beaucoup au niveau de l'écoute, de l'épanouissement, du comportement social. S'ils n'ont pas le potentiel pour entrer dans la classe de pré-chant, il y a la possibilité du chœur de femmes. Pour les garçons, je les dirige en fonction du répertoire, de leur sensibilité et de leurs possibilités. Beaucoup arrêtent le chant pendant les études, et après le bac, ils reprennent. En général ces chanteurs amateurs deviennent des piliers de pupitre. Ils ont encore beaucoup de choses à apprendre, mais ils ont une formation assez solide.

*- Est-il possible pour les enfants de chanter hors des structures scolaires ?*

Cela serait à développer. Mais en France, il y a quand même beaucoup de formations amateurs qui sont très bien. Le problème, c'est la formation des chefs de chœur. Cela bouge quand même un peu... Il y a un jeune maîtrisien qui a formé son ensemble. Il le dirige et suit une formation de chef de chœur. Mais pour les adolescents, il n'y a pas beaucoup de choses... il y a à Chœur Joie... Soit ils sont dans un chœur d'enfants et cela ne marche pas très bien, soit ils ont dix huit ans et dans ce cas-là, ils intègrent un chœur d'adultes ou de jeunes adultes (jusqu'à trente ans). Mais entre quinze et dix sept ans, c'est difficile.

*- Cela semble être un problème. Qui doit le résoudre ?*

Oui, c'est un problème. Il faudrait un lien entre les pratiques amateurs et les écoles de musique. Le premier lien serait la proposition d'une formation de chef de chœur de la part des écoles de musique. Si le chef possède une formation solide, le chant choral serait davantage développé, pas au niveau du nombre, mais de la qualité musicale.

*- Le problème de la chorale se pose surtout pour les adolescents ?*

Je pense aussi qu'il y a au niveau du chef de chœur, la peur de la mue.

*- Comment faire pour susciter l'envie de chanter ?*

C'est à l'école de proposer des projets, un formateur. De plus les adolescents le demandent. Il faudrait créer un chœur uniquement d'adolescents avec des idées de répertoire et dans ce cas-là, ils aimeraient chanter. Mais il faut un formateur compétent, c'est à dire un personne connaissant le comportement des adolescents et ayant réfléchi sur le répertoire adapté.

*- Pourtant vous étiez d'accord sur le fait qu'il était difficile de faire chanter des adolescents ?*

Oui. Mais c'est autre chose. Je pense que c'est par le biais du répertoire... Si on proposait des chants avec guitare et batterie ou avec un ensemble de saxophones, je suis sûr que cela marcherait. Ce qui ne marche pas, c'est la façon dont on utilise le chant dans les cours de formation musicale. On continue de les faire chanter des lieder de Schubert. Ils ont beaucoup de mal car c'est trop difficile, du coup ils se découragent un peu.

*- Quel serait le but de l'utilisation de la voix dans les cours de formation musicale ?*

Pour faire du déchiffrement, apprendre les intervalles ou les styles musicaux. C'est pour cette raison que l'on utilise les Lieder de Mozart ou des extraits de cantates de Bach. Mais je pense qu'il y aurait quelque chose à adapter pour les adolescents et cela marcherait beaucoup mieux.

*- Est-ce dangereux de faire travailler techniquement de jeunes enfants ?*

Il y a une technique pour faire travailler les enfants. Il ne faut pas faire n'importe quoi. De même pour les adolescents. Pour moi un adolescent qui mue, a la possibilité de chanter puisqu'il continue de parler. Mais il faut faire attention.

*- Faut-il une formation particulière pour cet enseignement ?*

Moi, je n'avais pas de formation particulière. Cela peut se faire sur le terrain. Mais il vaut mieux avoir lu un peu auparavant.

*- Pourquoi les élèves de moins de quinze ans ne sont-ils pas acceptés en classe de chant ?*

Parce que dans ces classes de chant dites de chant classique, les professeurs veulent développer les voix sur un répertoire donné et je pense que c'est cela qui les intéresse. Mais maintenant, je pense qu'il faudrait une formation de professeurs de chant qui fassent tout dans une école de musique. C'est à dire tout ce qui est technique vocale hors classe de chant : les cours de chant choral et de formation musicale. Il faut qu'il y ait aussi une possibilité de pratique vocale pour les choristes, les comédiens et les enfants. Qui va faire tout ça ? Certainement pas le professeur de chant avec ses seize ou vingt heures de cours, ou alors il faut lui proposer deux postes. Mais là, il y a un problème de formation parce qu'il y a peu de professeurs de chant qui sont intéressés pour faire tout ce qui est technique vocale en dehors du chant "classique". C'est peut-être pour cela d'ailleurs que le CA de chant a eu une autre appellation. Elle s'est transformée en CA de techniques vocales. On a vu les besoins dans le cadre d'une école de musique, d'avoir un formateur, une personne compétente pour enseigner cette technique en dehors des classes de chant. Je pense que cela est à développer de plus en plus.

Mais avant quinze ans, on peut déjà installer une technique de souffle. On peut chercher à faire travailler ces jeunes voix avec les capacités qu'offrent leur corps, leur larynx et leurs résonateurs. Mais chercher à développer une voix pour que cela sonne comme si on essayait d'appuyer dans le timbre, c'est à dire, avoir une palette harmonique trop grande par rapport à ce que l'enfant peut réaliser, c'est pas possible !

*- Que proposer à des enfants qui souhaitent chanter au même titre que ceux qui désirent faire un instrument ?*

On cherche de plus en plus à développer un cursus voix parce que c'est indispensable. Un enfant a le droit, la possibilité de dire à dix ans: moi, je voudrais apprendre le chant. C'est pas pour cela qu'il faut en faire tout de suite un chanteur, de développer la voix pour qu'il devienne plus tard un Pavarotti. On ne cherche pas cela. Mais lui donner la possibilité de s'exprimer musicalement et d'apprendre la musique par le biais du chant. Alors en individuel, pourquoi pas, mettre les bases du souffle. Mais je ferais cela plutôt par petit groupe, de façon ludique et puis par le biais du chant choral.

*- Peut-on abîmer sa voix en chœur ?*

Non, c'est pas possible. Ce que je comprends pour l'élève, c'est le problème de s'entendre, avoir une possibilité de contrôle sur ce qu'il émet car cela n'est pas toujours facile. Déjà pour les personnes qui ont des problèmes particuliers comme engorger, laisser tout passer en voix de tête ou détimbrer, je leur conseille de ne pas se mettre à côté de deux grandes voix. Mais pour moi, avoir la possibilité de chanter en chœur, ne peut qu'aider le chanteur. C'est évident puisqu'on cherche une homogénéité en privilégiant l'écoute. Il y a des étudiants qui chantent fort tout le temps, s'ils ne savent pas chanter piano, ni trouver une certaine couleur, cela veut dire qu'ils ne savent pas chanter. Mais je comprends certains professeurs de chant qui peuvent affirmer cela. Certaines difficultés sont difficilement maîtrisables en groupe, notamment le tubage. Si en cours individuel le professeur est obligé de remettre en place à chaque fois et si l'élève sent que le travail en groupe refait apparaître ce défaut, peut-être que pendant un trimestre, il faut qu'il se concentre sur ce qu'il a à trouver. Mais jamais je ne dirais à un élève : surtout ne va pas chanter en chœur parce que cela va te détruire ta technique ! Après par contre, il faut savoir qui fait chant choral. Si le chef de chœur dit l'inverse du professeur de chant et qu'il n'a pas de bonne connaissance vocale, dans ce cas-là, il faut changer de chorale.

La chorale permet de pratiquer la musique d'ensemble. Dans un cours de chant, il y a un pianiste accompagnateur et bien sûr on pratique la musique d'ensemble, mais quelquefois on est tellement pris par le temps que la technique passe en premier. Il faudrait avoir plus de temps pour développer cette écoute par rapport à ce que joue le piano en accompagnement ou de faire des ensembles. On en fait seulement un petit peu. Donc le chœur est utile pour travailler

le phrasé, une sonorité, les couleurs, l'écoute. On y fait de la musique et on y apprend à chanter Le chant n'est pas que du chant lyrique, nous ne sommes pas là pour chanter uniquement du Verdi ou du Puccini.

- *Que représente la voix pour vous dans une école de musique ?*

C'est un instrument qui permet de s'exprimer musicalement. Pour moi, c'est la musique d'abord et avant tout par le biais de la voix. C'est un plaisir. Une fois qu'on arrive à s'exprimer musicalement par le biais d'une voix qui a pu se développer dans le bon sens, c'est à dire trouver la souplesse vocale, le confort au niveau de l'ouverture laryngée et du souffle, c'est quand même un véritable plaisir le chant. Mais avant tout, c'est d'apprendre la musique, c'est chercher le langage musical.

- *La voix est-elle suffisamment utilisée dans une école de musique et de la bonne façon ?*

Non. Il y a encore beaucoup de travail et cela ne peut se faire que par la prise de conscience et par la place du professeur de chant qui doit trouver la possibilité de faire des ponts avec les autres classes. Pour moi, ça c'est évident. Mais d'où une bonne formation des professeurs de chant. Au niveau de la technique, c'est vraiment bien, mais on ne parle pas beaucoup de cette possibilité du rôle du professeur de chant. La voix a quand même de l'importance puisqu'on l'utilise dans la formation musicale, dans le chant choral. Il y a aussi beaucoup d'instrumentistes à qui l'on dit sans arrêt : "*mais chantez davantage avec votre instrument*". On utilise quand même le terme. Alors bien sûr sous ce mot il n'y a pas forcément le terme vocal, mais quand même. Comment apprend on à chanter ? avec la voix aussi. Donc pour moi, dans le cadre d'un apprentissage musical, la voix a une grande importance.

- *Certains professeurs d'instrument utilisent la voix en cours sans avoir nécessairement une bonne connaissance de la technique vocale...*

Je ne pense pas qu'ils chantent suffisamment pour attraper de mauvaises habitudes et installer des nodules par exemple. Donc le danger n'est pas là. Mais je suis de toute façon pour l'utilisation de la voix, même si le professeur ou l'élève chante mal. Cela reste un outil pédagogique. De toute façon, un professeur d'instrument qui ne chante jamais, je n'y crois pas.

- *Mais si l'élève a des difficultés avec sa voix...*

Il ne faut pas forcer un élève à chanter. Mais si le professeur trouve qu'un élève a du mal à utiliser sa voix, il pourrait en parler au professeur de chant ou conseiller l'élève de prendre des cours. Il y a quand même de plus en plus d'élèves qui viennent me voir pour le souffle parce que je pense sincèrement que nous sommes beaucoup plus avancés au niveau de cette technique que certains instrumentistes qui ne savent pas exactement ce qui se passe.

- *Faudrait-il alors former les professeurs d'instrument à la technique vocale ?*

Leur donner la possibilité d'en débattre. Cela peut se faire aussi avec les élèves qui veulent faire du chant et qui jouent déjà d'un instrument. Lorsque j'ai des élèves instrumentistes, en général, ils en parlent avec leurs professeurs d'instrument et du coup ceux-ci viennent me voir. On discute de la technique et très souvent ils lisent des livres sur le chant pour comprendre. En chant, on s'occupe beaucoup plus de la posture et de la statique que certains instrumentistes.

- *Et pour les professeurs de formation musicale ?*

Il faudrait créer des ponts entre les professeurs. Parler du problème de la mue, du choix des tonalités...

- *Comment ?*

Dans des débats, en parlant dans les couloirs, en constatant la demande des élèves, en discutant avec eux.

- *Que pensez-vous des concours d'entrée et des limites d'âge pour être admis dans une classe de chant ?*

Les concours d'entrée sont nécessaires car il y a peu de places. Il vaut mieux prendre des cours de chant au préalable. Pour la limite d'âge, il rentre en jeu un contexte pyramidale dans le but d'une carrière professionnelle, c'est pour cela qu'ils écrèment à la base. Si on veut faire de la musique son métier, avec ce système, il faut commencer jeune ! Le problème est l'inexistence de classes pouvant accueillir tous les autres. Il y a de plus en plus d'enseignants, de comédiens, de chanteurs de variétés qui cherchent une technique vocale. Dans une école de musique, il est indispensable d'avoir deux filières.

- *La variété a-t-elle sa place dans une école de musique ?*

Oui. Dans un CNR peut-être pas.

- *Pourquoi ?*

La vocation d'un CNR est de former des musiciens, les écoles de musique aussi, mais il y a une question de rapidité, un problème de places, on ne peut accepter tout le monde. La structure en place est faite pour ceux qui ont la possibilité, les moyens vocaux et une certaine rapidité à la progression vocale. A côté, il faudrait une autre structure.

- *Est-ce qu'un professeur de chant classique peut enseigner la variété ?*

La technique du souffle est la même ainsi que le fait de chanter avec un larynx libéré. Mais la place vocale et l'expression ne sont pas les mêmes. Mais un professeur de chant classique peut le faire, s'il est suffisamment ouvert, s'il a réfléchi sur le sujet et s'il a pratiqué ce style de musique.

- *Que répondre à d'autres styles de musique ?*

Positivement. C'est au professeur d'avoir l'intelligence de s'adapter. Mais si un chanteur classique veut faire de la variété, il faut créer un autre cursus.

## **Interview de M. V**

Professeur de chant choral et de direction de chœur dans une Ecole nationale de musique et un Conservatoire national supérieur de musique

*- Que représente pour vous la voix dans une école de musique ?*

On peut dire qu'elle pourrait être prépondérante. La voix permet de communiquer, de s'exprimer en premier. Pas uniquement bien sûr, mais musicalement, par le chant, les onomatopées, les bruitages. Je crois que la voix, c'est une des premières façons de faire de la musique.

*- La voix est-elle suffisamment utilisée dans les écoles de musique et de la bonne façon ?*

Je ne suis pas sûr qu'elle soit suffisamment utilisée. Par exemple, quand un instrumentiste à cordes ne trouve pas ses notes justes sur ses cordes, je ne suis pas du tout sûr qu'il chante ce qu'il doit jouer. Mais je ne suis pas suffisamment témoin de cours d'instruments à cordes, pour l'affirmer. Mais, j'ai quand même beaucoup de personnes qui viennent chanter et qui disent avoir fait plusieurs années de pratique instrumentale et lorsque je leur fais déchiffrer une partition en chantant, ils en sont incapables, même uniquement avec le nom des notes. Pourtant à l'instrument, cela ne leur pose pas de problèmes. Mais comme ce sont des adultes, c'est le résultat d'une éducation qui est plus ancienne donc est-ce encore représentatif...?

*- Faudrait-il faire chanter dans les cours d'instrument et quel en serait le but ?*

Oui. Le but serait de préparer l'oreille, mais aussi se préparer de façon plus complète : physiquement, puisque lorsqu'on dit qu'un instrumentiste chante, respire, etc... ce sont des choses réalisées en chantant, mais on le fait moins avec un instrument, parce que tout d'un coup on arrête un fonctionnement pour se concentrer sur un autre. La possibilité de l'expression est aussi développée grâce au chant. La voix vient de l'intérieure du corps, elle en sort et ensuite on peut faire passer cela dans les bras, les doigts...

*- Ne peut-on préparer l'oreille avec un instrument ?*

Si, bien sûr. Mais c'est quand même assez rare les personnes qui entendent ce qu'ils vont jouer. Je vois avec mes élèves lorsqu'on s'entraîne au dépistage de fautes. Il y a ceux qui écoutent après. On entend quelque chose, après on est obligé de faire une opération de "comment cela aurait dû être" et après seulement on sait si c'était cela ou non. Alors que la phase de "comment cela aurait dû être" doit se faire avant. De même, une personne qui monte un escalier ne calcule pas le geste qu'il va faire avec ses pieds pour monter les marches. Il a un projet qu'il a appris et essayé plusieurs fois petit. Après, il suffit d'avoir le projet de monter l'escalier et on le monte. Là, c'est un petit peu la même chose. Si on a avant de faire une action, un projet précis, les muscles, le cerveau font ce qu'il faut pour le réaliser.

*- Il faut un moment d'apprentissage pour monter des escaliers ?*

Oui, il y a forcément un moment de tâtonnement et d'apprentissage.

*- Pour travailler cette oreille intérieure, le tâtonnement est plus facilement réalisable à la voix ou à l'instrument ?*

Cela je ne sais pas vraiment. C'est peut-être pas tout à fait pareil. Ce qu'il y a sur la plupart des instruments, même pour les cordes puisqu'on apprend où mettre le doigt pour faire telle note, on apprend aussi un geste mécanique qui fait que cela peut être correct. On entend après coup si c'était beau ou non. Cela veut dire que l'oreille peut-être exclu à un moment donné, alors qu'avec la voix, l'oreille ne peut l'être. C'est impossible de chanter un son sans l'avoir entendu avant.

*- Les professeurs utilisant la voix devraient-ils suivre une formation ?*



Non, pas forcément. A l'intérieure de la formation d'un professeur d'instrument, j'imagine qu'il y a des moments où il chante et qu'il a eu dans sa formation d'instrumentiste des rudiments pour ne pas faire n'importe quoi lorsqu'il chante. Certains instrumentistes à vent se sont mis à chanter après avoir terminé leurs études. Il y a aussi des étudiants qui après avoir pris des cours de chant, ont changé leur mode de respiration, leur fonctionnement du larynx et leur façon de jouer a été transformée de façon positive.

*- Et pour un chef de chœur ?*

Cela est indispensable. S'il est dans une école de musique ou dans le monde amateur, il sera forcément en contact avec des personnes qui n'auront pas de technique vocale, que cela soient des enfants ou des adultes. Il doit d'une part pouvoir transmettre le fonctionnement de base et faire travailler collectivement la technique vocale, sans être pour autant professeur de chant. Cette technique est là pour améliorer le son d'un chœur de façon générale, mais aussi pour le travail d'un style précis. Le chef de chœur est aussi amené à donner des exemples vocaux donc ceux-ci doivent être corrects. On doit pouvoir les imiter.

Officiellement, il existe en France une seule classe professionnelle de direction de chœur. Il est vrai que cela est un peu limité. Mais il y a quand même une douzaine de classes dans les conservatoires ou les écoles nationales de musique et des formations, notamment pour les amateurs, au sein des centres polyphoniques. Mais c'est vrai qu'il n'y avait pas de formation lors de ces dernières années. La classe au CNSN date d'une vingtaine d'années.

*- Un élève instrumentiste ayant suivi un cursus normal dans une école de musique, a-t-il les moyens de faire travailler un chœur au même titre qu'il aurait à faire travailler un orchestre ?*

Non. S'il a des dons de leaders, il peut réunir des gens. Avec sa formation, il peut lire la musique, faire un travail musical, mais généralement, elle n'est pas suffisante en analyse, ni quelque fois en harmonie pour bien concevoir une partition. Mais bien sûr, je dirais que toute personne, douée de relations et ayant des connaissances musicales, pourrait le faire. Pour un orchestre, c'est la même chose. Les connaissances techniques de la voix ou des instruments sont une des données. Pour diriger un chœur, il faut avoir des connaissances vocales, plus peut-être qu'une personne s'occupant d'instrumentistes parce que ces derniers ne peuvent jouer sans cours. A l'orchestre, ils apprennent autre chose, mais pas leur technique d'instrument. Alors que dans un chœur, on n'exige pas trois années de technique vocale au préalable. Il y a des choses que l'on peut améliorer assez rapidement sur le plan technique car on sait quand même se servir de sa voix. L'autre donnée est de concevoir une partition. Il faut une hauteur de vue qui dépasse la technique, ce n'est pas parce qu'on sait mettre des coups d'archet que l'on va s'occuper d'un orchestre à cordes. Même quelqu'un qui a étudié son instrument et qui est qualifié pour jouer une mélodie par exemple, lorsqu'il faut réunir plusieurs parties, ce n'est pas la même chose. Il faut une hauteur musicale par rapport à la partition et puis il y a la direction elle-même. Certains le font spontanément, mais c'est mieux d'avoir appris je pense, d'avoir fait le lien entre le geste que l'on peut faire et la sonorité que l'on obtient. Un élève qui sort d'une école de musique avec un DEM n'a pas la formation.

*- Fait-on les mêmes apprentissages à la chorale et à l'orchestre ?*

Avec un instrumentiste je ne peux pas faire des choses qu'il ne peut pas faire, lui. C'est à dire s'il n'a jamais joué en cinquième position et qu'il ne connaît que la première, il faut que l'orchestre se plie à cela. Concernant la voix, je peux certainement lui faire chanter des choses plus difficiles qu'il ne peut lire. Alors qu'à l'instrument, il faut être plus proche de ce qu'il sait faire. Cela ne veut pas dire qu'on ne peut rien apprendre de nouveau. Mais sinon les apprentissages sont les mêmes. Tout dépend de l'objectif d'un groupe. Si l'objectif est de donner un programme en audition ou en concert, le répertoire va être choisi en fonction du groupe, du niveau vocal et expressif de celui-ci. Le but, c'est la réalisation de cette œuvre. On utilisera les connaissances des gens, mais s'ils ne les ont pas, cela se fera par transmission orale. Mais par contre, si on a devant soi un groupe avec une idée de progression, là c'est différent.

*- Le chœur est-il un instrument permettant au chef d'exprimer ses idées musicales ou est-il un moyen d'apprentissage pour les élèves ?*

On exprime toujours ses idées musicales et lorsqu'on les exprime cela permet de regrouper des gens autour d'une idée, justement, qui est la proposition de quelqu'un qui dirige. Sans cette idée, je crois que le groupe ne se forme pas. Par contre, il y a ensuite forcément une interaction entre un groupe qui a des propositions éventuellement différentes de celle du chef. Même le chef, qui a des idées musicales très arrêtées, est obligé de les modifier en fonction ne serait

ce de l'acoustique du lieu, cela modifie ses conceptions. Ce qui se fait ensuite dans l'interaction d'un travail, cela modifie très souvent aussi les prévisions.

*- Mais est-ce que l'élève se sent impliqué dans le projet du chef de chœur et est-ce que les apprentissages sont réellement réalisés ?*

Je crois qu'il commence d'exister des chefs de chœur pouvant diriger une formation avec l'objectif d'une réalisation (concert...), à ce moment-là, on va appeler cela un chef de chœur à la différence d'un prof de chant choral. Ce dernier serait plutôt comme un professeur d'instrument ou de chant ou plus que cela. Il pourrait faire le lien entre différents enseignements... je ne sais pas si cela existe vraiment. Moi je n'ai pas eu l'occasion de le pratiquer de cette façon là, avec l'idée d'une progression d'une année à l'autre, en intégrant au travail des apprentissages précis (analyse, nuances...), donc d'une manière peut-être plus explicite. Ce que je peux répondre quand même, c'est que lorsqu'il y a un passage musical pas très bien exécuté et que j'explique des choses en lien avec l'harmonie ou en référence à la construction de la pièce, avec mon groupe d'adultes cela a une influence sur les chanteurs. Ce qui sera peut-être difficile à réaliser, c'est de ne pas faire un cours d'analyse, de solfège... mais que les ingrédients soient quand même présents.

*- La voix est-elle considérée comme un instrument dans une école de musique ?*

Pas vraiment. Il y a juste quelques endroits où il existe des maîtrises, donc des enfants qui viennent dans le but de chanter, mais sinon, il y a très peu de structures où on peut s'inscrire uniquement pour chanter, avec cette idée que la voix est mon instrument et que je peux avoir un cours de chant comme un instrumentiste. Cela n'existe pas. C'est une chose que j'ai proposé plusieurs fois, mais il faut pouvoir le commencer. Il faut à la fois que cela corresponde à une demande. Mais, j'ai quand même l'impression que celle-ci n'est pas si forte que cela, alors comment la créer... je ne sais pas. Mais rien n'est organisé pour l'instant pour que cela puisse exister. Il ne suffit pas d'un chef de chœur. Il faut aussi susciter l'envie chez les enfants. Actuellement, le chant est considéré comme un adjuvant, un outil pédagogique pour viser d'autres objectifs de formations, de cultures générales, prendre contact avec la musique, faire quelque chose en groupe... même la chorale peut être considérée comme une salle d'attente en attendant de faire un instrument. Mais quand on commence l'instrument, on arrête cette activité parce qu'on a un tas d'autres choses à faire. Le problème, c'est de pouvoir commencer à créer une tradition. Il faudrait avoir le minimum de moyen pour la faire naître.

*- La voix peut-elle être assimilée à un instrument ?*

Cela n'est pas un instrument comme un autre, puisqu'il est en nous. Mais c'est aussi un instrument. C'est comme si je disais le chœur ou l'orchestre, c'est mon instrument. C'est juste, mais c'est faux aussi. C'est pas un instrument un chœur, c'est un partenaire vivant. Mais je pense qu'on devrait pouvoir le pratiquer comme un instrument dans une école et en général cela n'est pas le cas.

*- Le sens musical est-il plus facile à trouver à la voix ou avec un instrument ?*

Cela dépend des gens. Je ne crois pas qu'il y est un fonctionnement unique en disant : il faut d'abord chanter, ensuite jouer d'un instrument. Je crois que toutes les personnes sont différentes. Il y a des gens qui jouent très bien d'un instrument et qui chantent mal, même expressivement. Alors quelqu'un qui n'arrive pas à s'exprimer instrumentalement et qu'on essaye par le chant de trouver un développement, c'est une voie possible. Est-ce qu'elle va marcher, je n'en sais rien.

*- La chorale est-elle obligatoire ?*

Non. On essaye que le chant choral soit intégré dans le département de formation musicale. Il n'a pas été possible de créer quelque chose "enfant" qui soit spécifique, style "la voix, c'est mon instrument" ou une maîtrise. Pour le moment, le chant choral - enfant ne s'est pas développé avec l'objectif de former un chœur d'enfant. Par contre dans le département de formation musicale, le chant en chœur existe dans le but de monter des programmes, de réunir des classes.

*- A l'adolescence beaucoup ne veulent pas ou plus chanter. Comment y remédier ?*

Mais c'est aussi parce que la plupart n'ont pas chanté avant.

*- Pourtant, s'ils ont suivi le cursus d'une école de musique, normalement ils ont déjà chanté, au moins en cours de formation musicale...*

Oui, mais ça, c'est normalement ! Par exemple à la maîtrise du CNR, les adolescents continuent de chanter, il n'y a aucun problème. Certains chantent dans certaines pièces où on introduit une voix d'homme et d'autres s'inscrivent dans la classe de pré-chant. C'est une sorte de classe préparatoire, cela leur permet de poursuivre une activité vocale. Il y a aussi le problème d'aimer chanter. Faut-il forcer tout le monde à chanter ? Moi, je trouve que cela n'est pas normal de forcer une personne à chanter. On chante ou on pratique un instrument parce qu'on a envie. La difficulté des adolescents n'est peut-être pas plus que les difficultés relationnelles ou d'expressions que l'on peut avoir à cet âge là. Avec ceux qui acceptent de chanter, il faut être suffisamment attentif et respectueux pour que ces adolescents prennent confiance et soient plus à l'aise. Sur le plan vocal ne pas faire n'importe quoi, ne pas dépasser certaine tessiture dans le haut et dans le grave. Savoir que c'est une situation intermédiaire qui n'est pas stabilisée, donc ne rien forcer. Donc, sur le plan technique, on peut très bien faire chanter des adolescents. Le problème sera celui du répertoire, plus que le fait de chanter.

*- Faut-il choisir un autre répertoire que celui dit de musique classique ?*

Oui, on peut. Ce qui me gêne, c'est que tout le monde n'est pas apte à faire toutes les musiques. Mais toutes les musiques peuvent être utilisées dans une école de musique. Chaque professeur devrait avoir une forme d'ouverture. Mais je ne pense pas qu'on puisse être qualifié pour faire toutes les musiques. Il faut des départements très variés, avec des personnes compétentes en créant des possibilités de connections avec les différentes classes. Un chanteur du département variétés peut très bien venir chanter dans un chœur classique, c'est normal. Mais qu'on me demande de faire de la variété, je trouve cela moins normal. Cependant, m'adapter à un moment donné à un groupe, pour le bien de son évolution, en faisant une chanson, pourquoi pas. Mais à partir du moment où la personne désire faire de la chanson, et bien dans ce cas là, on va dans le département chansons et non dans le département classique.

*- Si toutes les musiques ont leur place dans une école de musique cela ne vous gênerait pas, alors, d'entendre à un examen ou à une audition de chant classique de la variété ?*

Là, c'est différent. Je n'ai pas l'impression que chaque classe doit être un récipient dans laquelle on peut mettre tout ce qu'on veut. Lorsqu'on va dans une classe de chant, il faut savoir quel objectif on poursuit. Si l'objectif de l'étudiant, c'est un développement personnel, alors probablement on peut faire tout ce qu'on veut parce qu'on explore, on se donne de nouvelles possibilités. Mais si l'objectif, c'est de devenir un chanteur avec une technique de bel canto, je ne vois pas pourquoi on ferait de la chanson dans cette classe. Cela ne veut pas dire que cette personne ne peut faire de chansons. Mais cela ne sera pas forcément dans cette classe ou ce sera à un moment donné parce que dans un processus de formation, il faut savoir changer, être disponible à la transformation. Donc à un moment donné, dans un cursus d'études, on dit "maintenant on va faire un peu de jazz ou quelque chose de complètement différent de ce que l'on fait" cela oui, dans l'optique de la formation, de la transformation nécessaire pour évoluer. Mais l'essentiel est l'objectif poursuivi.

Le problème est de faire exister quelque chose avec laquelle les personnes sont en lien. S'il existait un chœur d'enfant dans une école de musique, je suis sûr que par son existence, il susciterait des envies. Le problème, c'est de le faire commencer à exister. Cela dépend peut-être des endroits, de la personnalité du professeur ou des moyens mis à disposition... Le désir de chanter doit être réalisé très tôt. J'ai été surpris, à la vue d'un bilan de la formation d'une petite fille à l'école primaire, de constater que, en mathématique, par exemple, il y avait des objectifs très précis, mais il n'y avait rien sur la musique, ni sur l'oreille. C'est un moment artistique, peut-être où l'on fait autre chose en essayant de prendre du plaisir, mais au niveau acquisitions, il n'y avait rien de marqué pour cette élève. Pourtant, il y avait des interventions musicales dans cet établissement. Pour cette école, il semble que les interventions soient considérées comme des animations musicales. En regardant le groupe d'enfant chanter, il est vrai que cela était plus proche de l'animation que de la réalisation musicale, même s'il y a des buts musicaux dans une intervention musicale.

*- Est-il possible pour les enfants ou les adolescents de chanter hors structures ?*

Je crois qu'il y a des associations comme A Cœur Joie, dans certaines MJC. Toutes ses dernières années, il y a eu la volonté que les écoles de musique fassent le relais avec ces associations.

*- Quel type de musiciens sortent des Maîtrises ?*

Je connais beaucoup de chefs de chœurs professionnels ayant chanté étant enfants dans un chœur de manière intense. Pour certains cela débouche soit sur le chant professionnel, soit vers la direction de chœur... instrumentistes, je ne saurais dire car je ne les connais pas.

*- Que pensez-vous des limites d'âge et des concours d'entrée dans les classes de chant ?*

Pour moi, c'est une question d'objectifs poursuivis. Actuellement en chant, au niveau adulte, il semble qu'il y ait une demande importante dans les CNR et les ENM. Il est certain que la majorité de ces personnes se trompent d'adresse parce que dans une école de musique, la classe de chant est faite pour former des chanteurs comme on veut former un violoniste.

*- Former un chanteur soliste ?*

Je ne sais pas. Pour moi, cela c'est l'objectif de l'étudiant. Il sait ou non ce qu'il veut faire. C'est pas la même chose quand même de commencer le piano à six ans et le chant à vingt ans. Si l'étudiant va devenir un soliste, on ne le sait pas. On sait seulement qu'il y en a peu qui le seront, c'est tout. De bons choristes, il en faut aussi. Pour la limite d'âge, le problème n'est pas seulement sur le plan humanitaire. Bien sûr, humainement, on voudrait dire qu'il n'y a pas de limite d'âge. Toute personne désirant chanter, devrait avoir la possibilité de le faire. Mais il faut pouvoir répondre à cette demande et pour cela il faut définir les objectifs que l'on veut poursuivre. C'est pas forcément à l'école de musique d'y répondre et cela dépend aussi de l'endroit. Si c'est à Montceau - les - Mines, c'est peut-être à l'école de musique de répondre à cette demande. Mais si c'est dans une ville plus importante, ce n'est peut-être pas au CNR, ni à l'ENM de répondre, mais peut-être au centre polyphonique.

## **Interview de M. W**

Professeur de clarinette dans une école nationale de musique

*- La voix peut-elle être assimilées à un instrument ?*

Oui.

*- Est-elle considérée comme telle dans une école de musique ?*

Sur le plan de la représentation que peuvent se faire les professeurs ou les élèves, il est vrai qu'il y a une certaine séparation entre la voix et les autres instruments. La voix n'est pas "naturelle" pour tout le monde. C'est vrai que certains élèves se sentent très à l'aise avec la voix, ils chantent naturellement en cours, d'autres sont vraiment coincés de ce côté là et ils se sentent beaucoup plus à l'aise avec un intermédiaire que constitue l'instrument. Cela est peut-être lié au fait qu'ils ont peur de chanter faux ou qu'ils ont une certaine pudeur par rapport à la voix. Le fait de chanter, c'est vraiment se mettre à découvert, peut-être plus que d'utiliser un instrument.

*- Utilisez-vous la voix dans vos cours d'instrument ?*

Oui, je l'utilise, peut-être un peu de manière anarchique, pas forcément toujours très réfléchi, mais je chante souvent en cours. Il faudrait que j'organise cette utilisation du chant, que je la canalise un peu plus. Mais je pense que je ne le fais pas pour l'instant par manque de temps. Cela n'est pas toujours évident de travailler sur le long terme avec des temps de cours très réduits.

*- Vous chantez avec vos élèves ?*

Avec certain, pas avec tous. Il y a des élèves qui sont un peu réticents par rapport à ça. Le chant est un moyen d'arriver à quelque chose. Si, pour certain cela se révèle quelque chose qui va les bloquer, je n'insiste pas ou je reprends un peu plus tard. J'essaie que le déclenchement vienne d'eux-mêmes.

*- Dans quel but utilisez-vous le chant ?*

Pour des questions de justesse, de tessiture de l'instrument. Les intervalles qui dépassent l'octave se font plus naturellement si on les appréhende d'abord par rapport au chant. Ceci pour la facilité avec laquelle on va passer cet intervalle et pour le positionnement de la gorge. C'est plus parlant quand on le fait avec la voix, sans forcément se poser des questions d'ordre technique et après on a une idée un peu plus proche pour la réalisation à l'instrument. Souvent à l'instrument pour les grands intervalles, cela peut coincer, craquer, donc c'est une aide. On peut l'utiliser donc pour des raisons techniques. La justesse cela vient après, pour des raisons de timbre, de couleurs de sons par rapport au caractère de la pièce jouée. Donc je chante assez souvent, mais il peut y avoir des semaines où je ne chante pas une note de musique. Mais, c'est par cycle et selon le contenu du cours.

*- Comment peut-on développer l'oreille musicale chez l'enfant ?*

Je pense qu'il y a déjà l'oreille tout court, c'est à dire une écoute en générale de ce qui se passe autour de soi, pas forcément d'ailleurs sur le plan musical. Il faut déjà essayer de structurer les enfants par rapport à leur façon d'écouter. Il faut aussi éviter les discours du type : l'oreille on l'a ou on ne l'a pas, c'est inné, c'est pas inné, certain vont faire avec d'autres pas... Il faut passer obligatoirement par une pratique en évitant de théoriser trop les choses. Cette pratique doit être la plus possible conjointe avec le programme de formation musicale. Le développement de cette oreille est de toute façon sur le long terme.

*- Avec quel outil peut-on développer cette oreille ?*

Pour nous se pose le problème de l'instrument transpositeur. Alors est-ce que c'est important pour un enfant qu'il entende en ut ? Ce qui est important dans le fait non pas d'avoir une oreille mais une écoute, c'est que cela soit relatif

par rapport à des intonations, des intervalles, c'est pas le fait que cela soit en ut, en fa ou en si b. Je crois qu'il faut vraiment coller à l'instrument, alors pourquoi pas à la voix. Les difficultés techniques de l'instrument peuvent être une barrière et l'utilisation de la voix est un moyen de les résoudre. Mais les plus jeunes ne sont pas tous à l'aise pour chanter. Pour l'instant je ne les force pas, sinon cela risque de créer des catastrophes plus tard, ils vont être dégoûtés à vie et je n'ai certainement pas les éléments et les compétences nécessaires.

*- Avez-vous des connaissances en technique vocale ?*

Elles sont très limitées. J'ai fait parti d'un chœur à l'université pendant une année et nous avons quelques cours de technique vocale individuelle. Je suis aussi issu d'un milieu familial qui chantait beaucoup, donc cela a peut-être favorisé les choses. Mais de peur de dire des bêtises, je ne me lancerais pas dans un cours à parler de choses trop techniques.

*- Une connaissance un peu plus approfondie de la technique vocale peut-elle être une aide pour un instrumentiste ?*

Certainement, si on avait la possibilité et le temps de le faire.

*- Cela vous arrive d'envoyer vos élèves demander conseils auprès du professeur de chant ?*

Oui, dernièrement et l'élève c'est inscrite au cours de chant. Au début, la raison était qu'elle avait échoué à cause du chant au concours d'entrée au CFMI. Puis elle s'est aperçue de certaines similitudes avec l'instrument, au niveau du travail de la respiration, du phrasé.

*- Que faites-vous si un enfant a des difficultés pour chanter ?*

S'il a des problèmes pour chanter, je pense qu'il faut attendre un petit peu, il ne faut pas le submerger de plusieurs choses, c'est déjà difficile pour les petits de se concentrer pendant dix minutes sur quelque chose de précis qui demande des compétences, un savoir-faire et une attention soutenue. Par contre, s'il est un peu plus âgé, il est arrivé que le chef de chœur donne des conseils aux enfants qui avaient des problèmes pour chanter. Mais personnellement, je ne me sentirais pas les compétences d'entamer une action de ce côté là, surtout de peur de "casser" quelque chose. Si c'est simplement un problème de chanter faux, par contre on peut essayer d'y remédier. Le travail de mémorisation est assez efficace. Mémorisation sur des thèmes qu'il connaît lui-même, des choses qui sont dans sa culture, sa famille. Il faut commencer par palier avec des choses qu'il connaît déjà, avec lesquelles il peut avoir des repères, chanter avec eux, voir déjà s'il fait la différence entre aigu et grave. Avant de jouer sur les véritables intervalles ou hauteurs, faire des jeux de glissandos aussi. On peut les faire aussi à la clarinette, mais... ou des sortes de vocalises qui glisse vers l'aigu ou vers le grave pour faire prendre conscience des hauteurs.

*- Cette prise de conscience des hauteurs peut elle se faire à la voix ou à l'instrument ?*

Je pense qu'on peut utiliser les deux en même temps. Toujours par rapport au fait qu'un enfant sera plus ou moins à l'aise soit avec l'instrument, soit avec la voix. Il est vrai que si je fais le tour de la classe, la majorité n'est pas à l'aise avec la voix. Si, il y en a une qui chante toujours en cours, contente, pas toujours très juste d'ailleurs. Je lui montre un exemple à la clarinette, elle chante avec moi sans que je lui demande.

*- Un enfant qui chante faux, joue-t-il faux ?*

Il ne joue pas très juste. Pour nous, c'est pas comme le violon où il y a vraiment besoin d'une oreille qui affine par rapport aux positions. Nous, on a un doigté et il y a une note qui sort. A partir de cette base là, cela ne suffit pas. Si on n'entend pas les intervalles, les notes, le son sortira dans la limite d'un demi ton près pour certains. Mais effectivement, le fait de chanter faux peut induire des problèmes de justesse sur l'instrument, à moyen terme. Il faut un temps d'adaptation, c'est pas grave. Souvent les enfants à sept ans manque un peu de pression d'air, ils ne contrôlent pas bien, cela manque de soutien, c'est très bas. Je joue et je chante pour les aider, bien qu'il ne fasse pas en abuser, là cela serait peut-être utile.

*- Que faites-vous au moment de la mue ?*

Dans ces cas là, il ne faut pas forcer... Les filles chantent plus facilement que les garçons, je ne sais pas pourquoi. C'est peut-être à cause de ce problème de mue... je ne sais pas.

*- Parlez-vous de la posture et de l'utilisation du corps en cours ?*

Oui, souvent. Cela va dans le sens d'une prise de conscience de la détente par le geste. Essayer d'allier le geste corporel au geste musical que les deux se correspondent sans se télescoper. On a la chance, nous, d'avoir une posture plutôt naturelle. Par contre, c'est souvent que l'on rencontre un problème d'épaules et de centre de gravité haut, de déséquilibre sur les jambes, des choses qu'il faut essayer de régler assez vite. J'essaie de travailler par images et par analogies avec d'autres choses. Mais je pense qu'en chant, c'est aussi important de se sentir bien.

*- Le sens musical est-il plus facile à trouver à la voix ou à l'instrument ?*

J'allais dire ni l'un ni l'autre. Pour moi, c'est un peu plus facile avec le chant, à partir du moment où on a un petit niveau à l'instrument. Mais, je ne pense pas que cela soit plus facile avec la voix à partir du moment où on a une certaine maîtrise de l'instrument. Mais la voix peut-être une aide pour résoudre des problèmes techniques : le timbre, les hauteurs et le phrasé aussi. Mais, s'il est trop petit et qu'il n'est pas très à l'aise avec le chant, c'est parfois plus facile avec l'instrument, parce qu'il y a un intermédiaire qui parfois peut bloquer ou au contraire, être source d'amélioration. Le chant est un moyen, mais il ne faut pas l'utiliser tout le temps pour résoudre tous les problèmes. Certains, ont besoin de cette bulle, du cocon de l'instrument pour pouvoir s'exprimer pleinement. Cela peut-être pour se cacher, se préserver ou pour se donner une assurance. Mais cela est variable selon la personnalité, de l'âge, des facteurs psychologiques ou du milieu familial. C'est difficile de cerner tout cela, lorsqu'on voit un enfant une demi heure par semaine. Mais je n'ai pas de réponse très tranchée car il y a beaucoup d'individualité et de cas différents. Je le remarque lorsque je travaille en musique d'ensemble. Le chant est beaucoup plus difficile à utiliser en collectif, car là par contre, il y a l'écoute, le regard des autres. Alors que peut-être en cours individuel, lorsque l'élève se sent à l'aise avec son professeur, l'utilisation de la voix est plus favorable.

*- Ne peuvent-ils être gênés aussi par le regard des autres lorsqu'ils jouent de leur instrument ?*

Si bien sûr, mais c'est pas pareil car ils ont pour projet commun de faire de la clarinette (consciemment ou inconsciemment). Si dans le cadre de la classe de clarinette on leur demande de chanter, pour eux, leur représentation de cette classe ne se fera pas forcément dans ce sens. Donc je pense que cette approche doit se faire progressivement.

*- Peut-on résoudre les problèmes techniques instrumentaux uniquement par le biais musical ?*

Oui... Pas tout. J'ai souvent du mal à séparer technique et musique. C'est plus difficile de faire cette relation en ce qui concerne la technique, la gymnastique des doigts. C'est peut-être beaucoup plus évident en ce qui concerne la technique de production du son ou la mise en place de l'embouchure, le fait d'avoir une pression d'air qui soit suffisante... enfin ! les sensations au niveau des muscles... là, je pense que le mot technique et le mot musique sont vraiment liés. On peut parler musique avant tout pour que les choses se décoincient. Il y a deux manières de résoudre les problèmes techniques. Soit on l'explique clairement, c'est à dire on repère exactement où se situe le problème et on essaie le plus efficacement possible de le résoudre. Soit on a conscience de ce problème et volontairement on va prendre des détours sans l'expliquer tout de suite. On va parler plus musique, plus phrasé, plus de respiration, de conduite d'une phrase, d'analyse de l'œuvre... cela va plus lentement mais c'est plus efficace. Je ne me donne pas une obligation de résultats mais de moyens.

Il est vrai que j'utilise le chant. Je l'utilise peut-être mal, mais je l'utiliserai mieux dans les années à venir... Je donne des exemples en chantant, mais je ne chante pas très bien.

*- Si le chant est mal utilisé, cela peut donner un mauvais exemple...*

Oui, c'est vrai c'est à double tranchant.

*- Dans la formation des professeurs d'instrument faudrait-il intégrer celle de la technique vocale ?*

Je pense que se serait bien, sans que cela soit obligatoire, et proposé à des niveaux différents : CNR, CNSM, Ecole de musique... C'est proposé d'ailleurs au CNSM. A l'époque je ne l'ai pas choisi car j'avais d'autres priorités et je ne

me sentais pas de tout faire bien. Mais je pense que cela apporte certainement beaucoup. Cette option était d'ailleurs choisie beaucoup plus facilement par des gens qui ne pratiquaient pas un instrument à vent. Beaucoup de cordes en général qui ressentaient peut-être le besoin d'avoir un travail sur la respiration.

*- La technique de la respiration est-elle la même à l'instrument et à la voix ?*

De ce que j'ai pu retirer de ces cours de chant à la faculté, est qu'il y a pas mal d'analogie. La base est la même, mais quand on atteint un certain niveau, je pense qu'il y a quand même des choses qui sont différentes : au niveau de la pression d'air utilisée selon les instruments cela est très variable aussi. Mais, je pense qu'on utilise pour les deux une respiration, on va dire complète, donc c'est très proche quand même. Il y a aussi des analogies au niveau de l'ouverture de gorge, quand on passe dans les aiguës. Pour certains élèves, il y a des choses qui ne sortiront jamais car ils sont complètement serrés à ce niveau là.

*- La voix est-elle considérée comme un instrument à part entière dans une école de musique ?*

Non, je pense que cela n'est pas vraiment passé dans les mœurs, du point de vue de l'idée générale que l'on peut s'en faire. Du plaisir aussi que l'on peut prendre à chanter. Il est vrai que les enfants se moquent plus facilement de quelqu'un qui chante mal que de celui qui fait un couac à la clarinette. Ils considèrent normal de faire un canard à la clarinette car on commence à apprendre. Alors que la voix, c'est quelque chose qui est en eux depuis qu'ils sont nés, elle est attachée à leur personnalité et il semble normal de se sentir un peu "frustrés", d'avoir des appréhensions à se révéler par la voix. La voix, c'est eux. A mon avis, c'est plus de l'ordre psychologique qu'autre chose, c'est vraiment se mettre à nu devant les autres. C'est vraiment un élément fort d'une personnalité, beaucoup plus qu'à l'instrument qui est quelque chose de rapporté avec lequel on peut faire corps assez vite, mais qui reste un élément rapporté. Il y a aussi le fait qu'il y a beaucoup de personnes qui n'aiment pas leur voix. On aimerait que cela soit plus grave, plus aigu, plus ou moins timbré... Là où j'éprouverais le besoin de travailler ma voix, c'est lorsque je fais des activités collectives dans de grandes salles et où je dois maintenir une certaine cohésion, une discipline dans l'orchestre. Il y a des fois où à la fin du cours, je ne peux plus parler. Le problème de placement de voix est intéressant à aborder, pas forcément en chantant, mais comme moyen d'exprimer des choses clairement et sans fatigue.



## **Interview de Mme X directrice de l'école associative X**

Professeur de violon  
Intervenante en milieu scolaire  
Direction de chœur et d'orchestre

- *Que représente la voix pour vous dans une école de musique ?*

C'est la base de tout. C'est l'instrument de musique à la portée de toutes les musiques et à la portée de tous. C'est aussi le premier moyen de faire de la musique. C'est grâce à la voix que les enfants découvrent la musique.

- *La voix peut-elle être assimilée à un instrument ?*

Oui.

- *La voix est-elle utilisée dans les cours de Formation Musicale ?*

Oui, beaucoup. C'est tout d'abord un plaisir. Cela permet aussi de mémoriser les intervalles, les rythmes.

- *Quel est son rôle ? Dans quel but ?*

La notion de plaisir quand on chante est primordiale, de ce fait, les enfants ont l'impression de faire de la musique et pas du solfège. Par ce biais, ils mémorisent plein de choses.

- *Pourquoi ne pas utiliser un autre instrument ?*

Parce qu'ils ne maîtrisent pas assez l'instrument. Il y a les problèmes techniques. Il arrive de rencontrer des enfants à la voix éraillée mais il y a nettement moins de problèmes techniques. Il y a aussi un problème de transport d'instrument.

- *Pour vous, le sens musical est-il plus facile à trouver à la voix ou à l'instrument ?*

A la voix ... peut être pas pour tout le monde. Mais si on arrive à bien chanter une phrase, on saisit le sens musical. Je ne suis pas professeur de chant, mais si je dis par exemple : " Je vais aller me promener ", je vais bien respirer. Je ne vais pas dire "je vais aller me promener ". Très souvent avec les enfants, je leur mets un texte sous la musique pour leur faire prendre conscience du phrasé.

- *A l'adolescence beaucoup de jeunes ne veulent pas chanter. Comment y remédier ?*

Dans mes cours de violon je ne fais pas chanter les plus grands. L'instrument doit prendre le relais. A cet âge ils ne maîtrisent pas leur voix. Mais si quelqu'un leur faisait prendre conscience de leurs possibilités vocales, ils chanteraient. Il faut une personne compétente, sachant s'adapter à leur goût d'adolescent, dans une atmosphère sympathique. Cette personne pourra, alors, peut être les faire chanter.

Dans un collège, des élèves de troisième ont voulu créer une chorale car ils trouvaient leur professeur sympathique et elle leur a donné l'envie de chanter. C'est par le contact que l'envie de chanter est venue.

- *Quel est le nombre de chorale dans votre établissement ?*

Deux. Un chœur d'enfants regroupant trente élèves de cycle 1 et un chœur de quarante adultes.

- *La chorale est-elle obligatoire ? Pour quelles raisons ?*

Elle est largement conseillée. Cela fait parti du cursus d'enseignement. Mais il n'y a rien d'obligatoire, les élèves viennent s'ils en ont envie. Mais cela ne pose pas de problèmes, car ils ont l'habitude de chanter grâce aux animations en milieux scolaires. Donc faire du chant à l'école de musique leur paraît naturel.

*- Peut-on assimiler le chant choral à l'orchestre ?*

Oui. C'est aussi une pratique d'ensemble. C'est la première année de pratique d'ensemble. Après, les enfants ont le choix entre la chorale, l'orchestre ou la musique de chambre. Lorsqu'ils sont en première, ils rejoignent la chorale d'adulte.

*- Y réalise-t-on les mêmes apprentissages ?*

Oui. On y aborde la musique d'ensemble.

*- Le chœur pour vous est-il un instrument permettant au chef d'exprimer ses idées musicales ou est-il un outil pédagogique ?*

Le but avant tout est de chanter pour le plaisir. Cela permet au chef d'exprimer ses idées, mais on peut investir les élèves en partant d'un projet et leur faire des propositions. Le but est d'ouvrir les connaissances aux élèves, leur faire apprendre des choses qu'ils ne connaissent pas. Leur faire aborder la musique classique par des biais différents. Par exemple, prendre des musiques de films connues pour que cela leur parle et qu'ils aillent chercher plus loin. On peut les mettre aussi dans une situation responsable : un élève fait le chef, pour mettre en place une idée musicale. Cela les implique plus. Ils ont plus de responsabilités, d'autonomie. Cela fait parti d'un grand cursus de logique pédagogique par rapport à un groupe.

*- A part dans le cursus maîtrisien, on observe un déficit dans les chœurs, des 15-25 ans. Comment expliquez – vous cela ? Quels seraient le ou les moyens pour y remédier ?*

Il y a un choix à faire : ils pratiquent déjà un instrument. Il y a aussi le problème de la voix à l'adolescence : j'ai honte de ma voix, je ne la maîtrise pas. Si on gardait un cursus vocal dès le début, il y aurait moins de déficit. Mon idée serait de transformer le solfège en chœur. De toute façon, on ne peut pas imposer trop d'heures à des élèves, à cause de leur emploi du temps scolaire trop lourd. Il faut choisir entre l'orchestre et le chœur. Le choix du répertoire est aussi important. Pour l'instant dans notre école, on ne trouve pas de répertoire adapté à des adolescents, et je n'ai pas envie de faire du rap. Le moyen serait la mise en place d'un cursus vocal.

*- Comment l'organiseriez-vous ?*

Il faudrait fonctionner comme les classes à horaires aménagés. Pour moi, l'idéal pour tout le monde serait des cours d'instrument, de chant, de danse et de théâtre. Il pourrait y avoir un choix entre l'instrument ou la voix. Si le choix se porte sur la voix, il faut que la personne qui s'occupe de la chorale choisisse bien son répertoire. Trouver ce qui les stimule.

*- Serait-il envisageable d'intégrer ce cursus voix dans une école de musique ?*

Oui, mais le problème est budgétaire. Il faudrait que cela coûte moins cher qu'un cours d'instrument. Il faudrait des cours à trois ou quatre élèves.

*- Ce cursus voix formerait quel type de chanteur ?*

Des solistes. Des choristes pouvant chanter en petit ou grand chœur.

*- Combien y a-t-il d'élèves en cours de chant et quelle est la moyenne d'âge ?*

Une élève de 16 ans.

*- Y a-t-il un concours d'entrée et une limite d'âge requise ?*

Non. Pour cela il faudrait développer la classe de chant.

*- Quel est la finalité d'un cours de chant ?*

Donner un enseignement de qualité, afin que ceux qui désirent poursuivre en troisième cycle, puissent se diriger vers le CNR. Donner un cursus de qualité pour qu'ils aient une autonomie et faire des groupes d'amateurs.

*- Le répertoire abordé est-il uniquement de "musique classique" ?*

Non. Le chant ou n'importe quel instrument doivent toucher tous les styles. Pour cela, il faudrait revoir la formation des professeurs de chant, de même pour les professeurs d'instrument.

*- Les musiques actuelles ont-elles leur place dans une école de musique ?*

Oui. On peut mélanger la musique classique et la musique du début du siècle : le jazz par exemple. Mais, la techno, le rap, je n'aime pas.

*- Que proposer à des enfants qui souhaitent chanter au même titre que ceux qui désirent apprendre à jouer d'un instrument ?*

Il n'y a aucune demande. Ils ont déjà des animations en milieu scolaire où ils chantent beaucoup. Donc pour eux, le chant c'est à l'école. J'ai eu trois demandes d'enfant d'une dizaine d'année pour créer une chorale.

*- En dehors des institutions spécialisées, la pratique vocale amateur adulte a augmenté. Par contre, les classes de chant dans beaucoup d'école ne sont pas complètes. Comment expliquez-vous cela ?*

Il faut montrer que la voix est un instrument et qu'elle se travaille. Les progrès se constatent en chœur lorsque le travail est réalisé en petit groupe. C'est le travail du chef de chœur de prouver l'utilité des cours de technique vocale.

*- Un lien entre l'école de musique et les pratiques amateurs serait-il possible ?*

Notre école de musique regroupe huit communes et la chorale d'adultes fait partie de l'école. C'est le rôle des écoles associatives de former et remplir les pratiques amateurs de qualité. Il faut aussi avoir conscience que 20% des élèves vont partir en écoles nationales de musique et que seulement 1% seront des professionnels. Nous formons des amateurs, des musiciens qui animent les villages.

*- Est-il possible pour les enfants, les adolescents de chanter hors école de musique ?*

C'est à nous de proposer tout ça ! Les jeunes, seuls, n'osent pas ou ils n'ont pas la structure nécessaire.

## **Interview de Mme Y**

Professeur de chant en privé

Professeur de technique vocale dans une école maîtrisienne

*- Comment s'organise un cursus Maîtrisien ?*

Tout dépend de la maîtrise. A la maîtrise de l'opéra, ils ont des cours d'expression corporelle qui sont faits par une danseuse. Des cours de claquettes, de technique vocale, des cours de piano et ils peuvent garder un instrument supplémentaire en dehors de la maîtrise. Ils ont aussi des cours de solfège, d'étude de rôles et des cours de chant choral. Les cours de chant choral s'organisent par classes et en tutti. Ces classes commencent au CE1, c'est d'ailleurs une exception par rapport aux autres maîtrises, puis jusqu'à la troisième. Lorsque les garçons muent (il n'y a pas eu l'occasion de créer une structure pour eux), certains restent pour faire des rôles de figurations ou pour suivre les cours de claquettes mais ils le savent au départ donc ils ne restent pas dans cette structure. Par contre après la troisième il y a un chœur d'adolescentes pour les filles qui peut servir de renfort dans certaine production.

*- Les cours de techniques vocales sont individuels ou en groupe ?*

C'est par deux et individuel pour les études de rôle (solo, duo, trio,) avec les chefs de chant, le chef de chœur et le chef d'orchestre. L'inconvénient est que les cours sont d'une demi heure, il faut être efficace en une demi heure

*- Vous parliez précédemment, d'un chœur d'adolescentes, pourtant on constate un déficit dans les chœurs des 15-25 ans. Comment expliquez-vous cela ?*

Cela change un petit peu. Justement, maintenant qu'il y a ces maîtrises (maîtrise de l'Opéra, du CNR, des Petits chanteurs de Saint-Marc, de Saint Jean). Il y a aussi plein de groupes d'enfants. Je pense que le fait de sensibiliser les enfants, de les ouvrir au goût du chant, je pense que se sont eux après qui demanderont d'entrer dans des chorales et se sont eux qui feront monter le niveau des chorales amateurs.

*- A l'adolescence, beaucoup de jeunes ne veulent plus chanter. Comment expliquez-vous cela et comment y remédier ?*

C'est vrai. Il faut trouver un répertoire peut-être. Mais, je n'ai pas trop ce problème à la maîtrise de la Loire car à la différence de la maîtrise de l'Opéra, il y a un recrutement à la sixième et les élèves restent jusqu'à la troisième. Cela s'explique par le fait que les enfants sont pour la plupart pensionnaires. Donc en principe, on ne prend jamais quelqu'un de plus pour remplir l'effectif, même s'il y a un désistement. Mais, il est vrai qu'avec les adolescents, c'est quand même difficile. Ils demandent beaucoup d'énergie, il faut tout le temps les cadrer. Ils ont le goût de rien, ça, c'est un peu pour toutes les choses, ils ne savent pas trop ce qu'ils veulent. Ils n'ont plus la créativité des tout petits qui sont prêts à tout. C'est pas facile je reconnais. Le fait de chanter tôt ou non ne change rien, le phénomène est le même. Je crois que c'est lié à un âge. Ils ne savent pas trop, ils cherchent. C'est l'âge où on a l'impression que tout ce qu'on propose, c'est mauvais. C'est l'esprit de contradiction. Même si c'est bien, ils ne le disent pas vraiment. Alors, nous, les professeurs de chant nous sommes favorisés car nous les avons par groupe de trois. Par contre, je me suis aperçue quand leur proposant un répertoire plus varié, ils étaient plus intéressés. Par exemple Cats, des negro-spiritual, West side story. Le jazz, je connais moins, mais c'est souvent eux qui m'apportent des partitions.

*- Est-ce qu'un professeur de chant classique peut former des chanteurs pour la variété ?*

Je pense qu'un professeur de chant classique peut apporter beaucoup au niveau de la respiration, facilité de la voix, de la diction, ce sont des éléments communs. Maintenant pour le style, c'est particulier. Il faut connaître je pense un peu. Si le professeur a ce désir, il est capable de transmettre quelque chose, soit il fait appel à une personne compétente. Mais à part le style et le but qui sont différents, il y a quand même des choses que l'on peut faire en commun et d'autres, non.

*- Dans les écoles de musique serait-il possible d'intégrer de la "variété" ?*

Moi je pense que cela dépend du professeur. Il faut qu'il connaisse. Moi je ne connais pas le rock, par exemple, donc je sais que je ne le proposerai pas ou alors il faudrait que je me forme.

*- Mais si un élève vous demande de chanter ce style de musique. Que faites vous ?*

Je l'accepte. Mais en général c'est tellement facile qu'ils apprennent le chant en dix minutes, alors ils en ont vite marre. Comme en général ces chants sont trop graves, je leur fais transposer en cours d'écriture. Donc je profite de leur demande pour leur faire travailler autre chose, par exemple, la transposition.

*- Vous feriez la même chose à la maîtrise de l'opéra ?*

Je pense qu'on pourrait le faire, oui. Il y a un répertoire ciblé, mais en cours de technique vocale, on a le "droit" de travailler un répertoire à notre idée pour apporter des choses précises. Donc, si je vois que cela permet l'épanouissement d'un élève, je le fais. Mais, c'est vrai que dans cette maîtrise, les enfants sont très motivés à rester. Il y a très peu de places, beaucoup de demandes, donc les enfants sont très accrochés et ils ne demandent pas vraiment de travailler des choses comme cela. Par contre, à Montbrison, il y a plus de postulants. C'est un groupe très uni peut-être à cause de l'internat. La différence est le manque d'émulation par rapport à la place, c'est pas la même attitude. A la maîtrise de l'opéra, ils ont l'ambition de chanter à l'opéra, d'être programmé à l'opéra, donc ils ont plus envi de chanter des choses d'opéra, parce qu'ils sont dans ce cadre là. Tandis qu'à la maîtrise de la Loire comme on travaille sur un répertoire beaucoup plus varié, comme ils font de l'écriture, de la musique de chambre entre eux (ils ont des groupes de variétés, ils écrivent des chansons, des textes), c'est pas du tout la même attitude pédagogique, ni la même finalité. Je pense que c'est quelque fois bien d'être à l'écoute d'un répertoire. Par exemple, il y avait une élève qui avait des difficultés avec sa voix, au moment de la mue. Elle se sentait mal à l'aise car sa voix craquait, de plus, elle n'avait pas trop "accroché" avec le répertoire classique, elle appréciait plutôt Céline Dion. Nous avons chanté une de ses chansons pendant un cours de soutien individuel, et grâce à cela elle a eu une attitude complètement différente, tout d'un coup, elle s'est mise à parler, à être gaie pour chanter. Je crois qu'elle avait peur, en chantant du classique, de ne plus pouvoir chanter comme Céline Dion. Alors, je leur ai fait chanter de la variété avec la même voix avec laquelle ils chantent d'habitude, en essayant de leur expliquer que c'est la même chose, la même voix et cela a été compris.

*- Quelles sont les finalités de ces différentes Maîtrise ?*

Le but de la maîtrise de l'opéra est la formation d'enfants pour les spectacles, donc ils passent beaucoup de temps pour les mises en scène, pour l'expression corporelle, pour les essayages de costumes, les répétitions de mise en scène (cela prend des heures). Mais je trouve qu'ils ont une formation musicale moins vaste, à la fois au niveau de la formation et au niveau du répertoire. Par contre, ils ont plus d'expérience scénique. Tandis qu'à la maîtrise de la Loire, ils font seulement quelques productions, ils ont beaucoup plus d'expérience du tutti. Après la quatrième, ils prennent une option chant, direction de chœur, écriture ou accompagnement. Le but de la maîtrise de la Loire est qu'ils soient autonomes. Par exemple, il y a deux ans, ils ont écrit les textes et la musique d'un opéra. Ils ont tout fait, à part la mise en scène qui a été faite par le professeur de français. L'autonomie est le but. Ils chantent aussi des chansons qu'ils ont écrit eux-mêmes. Cela, je ne l'ai jamais vu à l'opéra.

*- Après la troisième, que deviennent tous ces jeunes ?*

A la maîtrise de l'opéra, il y a un chœur d'adolescentes (pour les secondes et les premières). Après ceux qui veulent faire du chant, ils se débrouillent. Soit, ils essaient de rentrer en pré-chant ou directement en classe de chant dans un CNR ou dans une Ecole nationale de musique. Soit, ils continuent dans le privé. Pour le CNSM, je ne sais pas. Sinon, à la maîtrise de la Loire, il y a un cursus musical pour les seconde, première, terminal (Bac musique), autrement, il y a un chœur mixte.

*- Se destinent-ils à une carrière de musiciens professionnels ou d'amateurs ?*

Non, il y en a beaucoup qui ne veulent pas être musiciens, mais c'est un peu tôt pour le dire car cette maîtrise est récente. Mais, de bons éléments vont sortir, je pense. Des élèves de la maîtrise de l'opéra sont rentrés au conservatoire, les autres continuent en amateurs, je pense.

*- Ont-ils la possibilité de continuer leur pratique amateur hors institution ?*

Oui, il y a de plus en plus de bonnes chorales et de chœurs de femmes. Il y a beaucoup de structures de haut niveau qui accueillent des semi-professionnels. Et dans les amateurs, il y a aussi de très bonnes chorales, de plus en plus. Mais au niveau de la formation et au niveau de l'aide, il y a un manque. Très souvent, les gens viennent prendre des cours en privé. Moi, j'ai le but de monter une structure pour accueillir et pour répondre à toutes ces demandes.

*- Cela ne pourrait-il pas s'insérer dans une école de musique ?*

Pourquoi pas, mais le problème des écoles de musique est la faiblesse des salaires. Et un professeur à DE ou CA à une classe avec un certain nombre d'heures. Donc est-il possible de rajouter du temps pour les professeurs ? Mais je sais que, par exemple, s'il n'y a pas suffisamment d'élèves jeunes dans une classe, on accepte des amateurs ou des plus âgés pour que la classe soit pleine, puisqu'il y a un budget pour ça. Mais c'est peut-être le travail des centres polyphoniques, de créer un genre de structure qui s'adapte bien aux gens et pourquoi pas le créer dans une école de musique, je ne sais pas.

*- Très souvent dans une classe de chant la limite d'âge est de 30 ans. Que faire des personnes qui souhaitent profiter des cours donnés dans une école de musique, mais qui ont dépassé cette limite d'âge ?*

Il est vrai qu'il devrait y avoir une partie réservée à ces personnes. Dans l'école où j'enseignais, il n'y avait pas forcément de limite d'âge. Il faut prévenir les gens qu'ils ne sont pas forcément là pour passer une médaille, mais, je ne sais pas, peut-être l'équivalent. Il faudrait qu'il existe quelque chose pour qu'il n'y ait pas de confusion aussi dans leur tête, qu'ils ne s'imaginent pas, parce qu'ils ont été admis, ils vont chanter toute leur vie. Parce que c'est vite fait de rêver dans ce métier !

*- Pourquoi dans les grandes institutions y a-t-il un concours d'entrée et une limite d'âge ?*

Cela est important quand même. Tout d'abord, ils sont limités à un nombre de place. Et je pense qu'un CNR, par rapport à une école de musique, a pour but de former des professionnels. Mais il faut bien mettre une limite. Mais de toute façon, l'âge pour le chant n'a pas vraiment d'importance, encore peut-être plus que pour les autres matières. Cela veut dire qu'on ne peut rentrer dans une structure, si on a dépassé un certain âge, (sauf dérogation), mais on peut toujours apprendre à chanter par d'autres moyens. Je ne suis pas là pour dire que le privé est génial, mais cela existe ainsi que les stages de chant. Il y a moyen de se débrouiller.

*- Peut-on, lors d'un concours d'entrée, juger quelqu'un sur ces futurs possibilités vocales ?*

Peut-être pas toujours, mais quand même, on entend vite la qualité d'une voix. Il existe aussi une année probatoire où on a le temps de juger quelqu'un et de lui signaler notre erreur de jugement.

*- Que représente pour vous la voix dans une école de musique ?*

Pour moi la voix, c'est primordiale.

*- Est-elle suffisamment utilisée et de la bonne façon ?*

Ce que je trouve dommage, c'est le manque de lien entre les classes. Il n'y a pas assez de travail de musique de chambre. Cela est dû au manque de professeurs de musique de chambre et le professeur de chant n'a pas le temps de tout faire non plus. Mais, le poste d'un professeur de chant dans une école de musique, ne permet pas de former des chanteurs et je trouve cela vraiment dommage. On ne peut pas former des chanteurs en apprenant seulement à chanter. On apprend beaucoup, en faisant du travail corporel, respiratoire en dehors du cours de chant même, cela peut-être fait par le professeur de chant, mais cela n'est pas prévu. Souvent, les premières années ont une demi-heure de chant par semaine, (c'est dérisoire). Pour moi, c'est un énorme manque de ne pas prévoir, un professeur pour faire le travail corporel, respiratoire et scénique. Cela pourrait être réalisé par le professeur de chant, s'il avait des heures pour le faire. Même quand on chante une mélodie, la mise en scène est une aide pour le chanteur ainsi que le travail de musique d'ensemble. On chante plus facilement en duo, trio au début quand on a peur de chanter. La possibilité de s'exprimer à plusieurs est un soutien énorme. Et c'est vrai que si on veut faire toutes ces choses là, vu le temps donné au professeur, c'est pas possible, car il y a quand même les concours à préparer où ils ne chantent pas tout seul. C'est

dommage qu'il ne soit pas prévu un cours collectif d'interprétation et de respiration collective. Il faut tout faire soit même et prendre sur les heures de cours ou faire en plus gratuitement, c'est pas normal. Alors dans les classes de chant tout le monde se regarde de côté, tout le monde pense du mal de tout le monde, personne n'ose chanter devant les uns les autres, c'est ridicule.

*- Que pensez-vous de l'utilisation de la voix dans les cours d'instrument et de formation musicale ?*

C'est très bien. Moi, c'est mon professeur de formation musicale qui m'a dit de faire du chant. Je pense de toute façon que si le professeur est sensible au chant, il va faire attention. Il va choisir, par exemple, un morceau déchiffrable pour les voix graves ou aiguës et il se débrouillera parce qu'il entend. C'est intéressant d'utiliser la voix parce que même les instrumentistes, qui ne sont pas à vent, utilisent la respiration. Je pense que le chant peut les aider à résoudre un problème de phrasé, par exemple. Il y a peut-être tout de même un manque au niveau de la formation des professeurs d'instrument. S'ils ont le sens du chant cela va, mais s'ils ne l'ont pas c'est plus difficile pour eux.

*- Pour vous, le sens musical est-il plus facile à trouver à la voix ou avec un instrument ?*

Je pense que oui, enfin plus facile, je n'en sais rien, parce que si la voix n'est pas facile, c'est peut-être plus un handicap. Mais l'intérêt de la voix est sa relation direct avec l'émotion. Cela peut permettre de trouver un contact avec quelque chose de plus vrai, de plus émouvant. Si l'enfant n'arrive pas à faire une ligne continue, peut-être qu'il va mieux le sentir, l'entendre, si c'est sa propre voix. S'il arrive à le faire un peu plus naturellement cela l'aidera pour le jouer sur son instrument.

*- Et si l'enfant a des problèmes pour chanter ?*

Cela peut-être du à un "dysfonctionnement" simple des cordes vocales que l'on peut très bien rééduquer avec une orthophoniste ou avec des séances de phoniatry. Et cela est un service à rendre car la voix, on s'en sert toute sa vie !

*- Pour vous la voix peut-elle être assimilée à un instrument ?*

Oui. C'est comme une clarinette. La voix, c'est l'instrument et la soufflerie, c'est le corps. Et nous avons besoin des deux pour chanter.

*- Le chœur est-il un instrument, permettant au chef d'exprimer ses idées musicales ou est-il le moyen de former des choristes ?*

Cela dépend du chef, de ses buts.

*- Que proposer à des enfants qui souhaitent chanter au même titre que ceux qui désirent apprendre à jouer d'un instrument ?*

Il faut qu'ils travaillent en chœur, tout d'abord à l'unisson puis en duo. Eventuellement, une formation de technique vocale, mais par petit groupe, car tout seul, ils sont trop petits. Moi, je les fais travailler à deux.

*- Faudrait-il créer une maîtrise dans toutes les écoles de musique ?*

Chaque école de musique, c'est vrai, devrait pouvoir proposer ce système, car la voix est formatrice pour beaucoup de choses : c'est une hygiène de vie. La respiration, le travail de la concentration, la capacité de rester relativement tranquille tout en utilisant de l'énergie, apportent beaucoup pour l'expression. C'est très complet et unique car chaque personne à une sensibilité unique. Cela serait formidable si c'était beaucoup plus exploité, popularisé. Mais il faudrait déjà le faire à l'école, cela devrait être offert à tout le monde. Je connais une personne qui faisait chanter les enfants dans une école primaire, mais cela a été supprimé au bon vouloir de la municipalité ou de l'instituteur. C'est pas normal, car tout le monde ne peut payer des cours à leurs enfants.

*- Peut-on abîmer sa voix en chœur ?*

Tout dépend du niveau où l'on se trouve et de la facilité de la voix. Si elle est facile, cela peut apporter que des bonnes choses : respirer ensemble, chanter en mesure, suivre le geste d'un chef, "se laisser porter", entendre l'harmonie... Mais, c'est pas facile car souvent on nous demande de chanter moins, on s'entend moins personnellement, donc on contrôle moins la situation. On ne peut pas chanter qu'avec sa voix, parce qu'on ait obligé de se fondre avec les autres, tout en étant attentif aux exigences du chef. Il est vrai que cela n'est pas toujours facile. Pour chanter en chœur, il faut une sacrée résistance vocale, une sacrée technique et c'est d'autant plus difficile pour les amateurs. Ce qui fatigue en chœur, c'est aussi la longueur des programmes. Mais après, c'est à chacun de voir, si on peut le faire et si on y trouve du plaisir, c'est pas forcément mauvais pour tout le monde. Tout dépend du chœur. Dans un chœur d'opéra, si on a une formation de soliste, cela convient car on chante avec une voix lyrique. C'est aussi une question d'être capable de s'adapter, à tel type de chœur.

*- Peut-on dire que le cours de chant résolve les problèmes techniques, que le chœur permet de travailler davantage l'expression et que la formation musicale permet d'analyser un morceau ?*

Un professeur de chant ne fait pas que de la technique dans son cours. Il commence, j'espère par des exercices corporels, puis des exercices pour mettre l'instrument à disposition et apprendre des choses précises. Puis après, il faut mettre en pratique ces exercices techniques dans un morceau, donc finalement on va faire de la musique, de l'interprétation, on va s'approprier cette histoire et la raconter. Donc normalement, on devrait aussi si on a un pianiste dire : "*mais tu entends la modulation, la couleur, c'est liée au texte, pourquoi le compositeur a voulu ça ?*" et faire aussi un travail qui fait le lien entre la formation musicale. Avec le chant choral, c'est peut-être plus difficile, sauf si on arrive à travailler en collaboration avec les personnes qui chantent des solos, des quatuor avec la chorale, ce sont des passerelles à créer. Mais, c'est vraiment un problème de temps. On ne se donne pas beaucoup les moyens. On dit qu'il n'y a pas de chanteurs en France, mais c'est faux. Des voix , il y en a, mais c'est la formation qui n'est pas suffisante.

*- Un chef de chœur doit-il avoir une connaissance de la technique vocale. Doit-il avoir une formation ?*

Il faut qu'il s'y connaisse un petit peu. Mais maintenant, les chefs de chœur ont une formation. Ils ont des cours de chant. Il faut aussi avoir du bon sens pour faire les liens entre les choses et se poser des questions. Ecouter, être et rester ouvert. Il ne faut pas toujours vouloir obtenir tel résultat mais travailler en fonction du chœur dont on dispose.

*- Quelles sont les finalités d'un cours de technique vocale, d'un chœur, de la formation musicale par rapport à la voix ?*

En cours de technique vocale, on est vraiment à l'écoute de ce que l'instrument peut nous proposer. En fonction de cela, on va choisir un morceau, puis on va avoir des exigences ou moins d'exigences pour telle ou telle chose même s'il y a marqué piano ou forte et si on ne peut pas le faire, il faut prendre conscience qu'il faut être à l'écoute et qu'il faut du temps pour le réaliser. Tandis qu'en chant choral, il y a tout un groupe et c'est un chef qui a des exigences par rapport à ce groupe, c'est pas la même chose. En formation musicale, le but, c'est le déchiffrage, le travail de l'oreille.

*- Pourquoi ne pas utiliser un autre instrument que la voix, en cours de formation musicale ?*

Une clarinette, il y a des doigtés. Si c'est pour faire du déchiffrage, c'est facile de déchiffrer avec un doigté, moi j'étais flûtiste, avec la flûte, je déchiffre n'importe quoi. Mais la formation de l'oreille intérieure, on ne peut le faire que directement par la voix, pour prouver ce qu'est une quarte, une tierce. Parce qu'avec un clavier, c'est facile de jouer un octave. Par contre, l'apprentissage rythmique peut se réaliser directement à l'instrument.



## **Interview de Mme Z**

Professeur de formation musicale dans une école nationale de musique

*- Que représente la voix pour vous dans une école de musique ?*

Le chant est partout. Bien évidemment en chant choral, en formation musicale, dans les cours d'instrument, à l'orchestre. La base doit être donnée par le chant. Mais à l'intérieure d'une école de musique, c'est déjà à mon avis un petit peu tard pour avoir tout cet apprentissage. Un enfant rentrant à l'intérieure d'une école de musique vers 6-7 ans, a déjà tout un travail d'introversion réalisé. Donc, il y a tout un travail de rééducation, d'apprentissage du chant à faire. Tandis qu'à l'école, je pense que la première des formations devrait être le chant. Si tous les enfants chantaient tous les jours, déjà depuis l'âge de deux, trois ans, à l'école maternelle puis après en primaire, on aurait déjà le gros travail musical qui serait fait. Ce qui n'exclut pas que dans une école de musique toute la base de la formation musicale, aussi bien instrumentale que solfégique, est la formation chantée. C'est la première, la base de tout. Il faudrait que les enfants commencent par chanter, des heures et des heures, avant d'avoir un minimum d'acquisition autre.

Dans les cours de solfège, on ne devrait pratiquement commencer que par le chant avec les petits pour que l'oreille se forme. Celle-ci ne peut se former que lorsqu'ils ont évalué cette échelle de sons. La notion des hauteurs de notes ne peut se faire que par l'intermédiaire du chant.

*- Ne peut-elle se faire par un autre instrument ?*

Non, je n'y crois pas. Elle peut se faire après. Mais par exemple, un enfant qui débute le violon, s'il n'a pas déjà cette notion des hauteurs et s'il ne l'a pas pratiqué au niveau du chant, il ne le retrouvera pas avec son instrument ou il va le développer mais pas de la même façon. Il ira certainement beaucoup plus vite, s'il a développé cette prise de conscience par le chant.

*- Comment et dans quel but, utilisez-vous la voix dans vos cours ?*

Les petits commencent par les chansons enfantines, puisque musicalement, c'est ce qu'il y a de plus adapté à leur âge. Grâce à cela, on travaille l'intensité, la hauteur... et le travail d'oreille ne se fait qu'après cet apprentissage. Un enfant ne peut évaluer son déplacement dans les hauteurs, s'il ne le réalise pas lui-même en chantant. L'avantage est la réalisation immédiate de la voix, car ils n'ont pas d'instrument au départ, ce qui n'empêche de pouvoir travailler avec des petits instruments, mais il y a déjà un intermédiaire, il faut que cela parte déjà d'eux, avec la voix, c'est immédiat. Si les enfants pendant deux ou trois ans, on fait beaucoup de choses sensorielles, beaucoup de rythmiques, de danses, de chants... quand on en arrive aux acquisitions cela fait référence à certaines choses vécues.

*- Pour vous, le sens musical est-il plus facile à trouver à la voix ou avec un instrument ?*

Pour moi, il se développe par la voix. De la même façon, un instrumentiste qui fait chanter son instrument, c'est un instrumentiste qui a chanté avant ou qui chante en même temps. Un problème de phrasé peut être résolu par la voix, par exemple. La voix permet de mémoriser un morceau et de minimiser les problèmes techniques à l'instrument grâce au chant intérieur. C'est comme un enfant qui construirait sa phrase et qui la nommerait qu'au moment où il l'a vraiment construite. L'instrument reste l'intermédiaire du message que l'enfant va faire passer, suivant la manière dont il va jouer sa phrase, c'est la façon dont il l'aura chantée intérieurement.

*- Quelles sont les finalités de l'utilisation du chant en cours de formation musicale ?*

Je suis convaincue que plus on chante, plus on développe l'oreille et elle est quand même nécessaire pour jouer d'un instrument ! Elle permet aussi de régler les problèmes de justesse, d'expression. De toute façon, quelqu'un qui ne chanterait jamais, serait quelqu'un d'inhibé. Les enfants qui n'osent pas chanter, sont souvent des enfants qui ont peur de quelque chose, donc ils ont peut-être moins de facilité à interpréter avec leur instrument, qu'un autre qui chantera à tue-tête.

*- Comment faire, si l'enfant a des difficultés vocales ?*

Le problème, pour nous, c'est que nous sommes en cours collectifs. Cela peut-être un avantage, pour permettre à certains d'être drainés par le groupe, grâce au mimétisme. Pour l'enfant qui chante avec une voix de bourdon, on peut résoudre le problème en partant de la note de l'élève et le groupe se rattache à celui qui a le plus de problèmes. Mais cela n'est pas le plus délicat. Le plus difficile est d'arriver à rectifier un enfant qui chanterait faux, c'est à dire toujours approximatif. Mais si tous les enfants étaient canalisés par un professeur de chant, les problèmes seraient plus facilement résolus. Evidemment, on peut nous former, mais jusqu'à présent, on avait pas une génération de professeurs formés à ce niveau là. Alors, pourquoi ne pas avoir des professeurs de chant dans les conservatoires rattachés aux classes de formation musicale. Bien sûr, il y a le chant choral, mais cela est valable si la personne est très compétente sur le plan vocal. Alors à ce moment là, c'est une aide pour la formation musicale et cela peut régler des problèmes. Ici, ils ont du chant choral, mais c'est comme s'il n'avait rien du tout. Le but est seulement de faire une demi heure de chant choral, de les faire chanter et c'est tout. Pour moi, la meilleure aide serait de pouvoir travailler avec la collaboration d'un professeur de chant. Je l'avais demandé pour les fins de deuxième cycle et troisième cycle pour avoir de temps en temps des conseils d'un professeur de chant qui ferait travailler les élèves, mettons une heure par mois, mais... Les problèmes sont différents avec chaque élève et notre difficulté est que nous ne sommes pas des spécialistes de la discipline, donc on ne peut pas tout cerner. Nous n'avons pas une formation de chanteurs, ou alors il faut exiger que tous les professeurs aient une formation. Mais cela peut aller très loin, car pourquoi pas aussi les professeurs d'instrument, s'ils sont amenés à les faire chanter en cours. L'idéal est que les enfants chantent tout aussi bien en cours d'instrument qu'en formation musicale et que les professeurs soient guidés par une personne compétente lorsqu'il y a des problèmes. Souvent ils peuvent être d'ordres techniques.

*- Une formation à la technique vocale serait-elle tout de même souhaitable pour les professeurs ?*

Oui, je pense que les professeurs de formation musicale devraient avoir une technique vocale de base, sans devenir des spécialistes. Les professeurs d'instrument aussi, mais de toute façon si les études sont bien faites dans les conservatoires tous les enfants devraient apprendre à chanter comme il faut, donc...

*- Pourquoi faire la demande d'un cours de technique vocale à partir du deuxième cycle ?*

Parce que les petits ont tous la chorale qu'ils n'ont plus après. Ils ont une prise en charge. Après, à partir du moment où ils ont la pratique collective instrumentale, ils n'ont plus le temps de tout faire.

*- La chorale est-elle obligatoire ?*

Elle est obligatoire jusqu'au moment où ils font le choix d'un ensemble. S'ils font l'orchestre à cordes, ils peuvent être dispensés de la chorale. Normalement la chorale est obligatoire pour le cycle 1, mais cela n'est pas toujours le cas. J'aurais aimé qu'elle soit au moins obligatoire pour tous les pianistes du premier cycle. Mais déjà le mot "obligatoire" déplaît à beaucoup de personnes, alors, nous l'avons remplacé par "indispensable". La chorale aurait été aussi utile pour les second cycle, mais la motivation est déjà difficile en premier cycle... Mais de toute façon, pour moi elle est indispensable en premier cycle car elle est la base de tout. Après une fois qu'ils ont pris le goût de chanter, on a moins de mal en cours. On peut faire des ensembles... ils ont une autonomie qu'ils n'ont pas lorsqu'ils sont petits.

*- Le mot "obligatoire" n'est il pas une des raisons de ce manque de motivation ?*

Un enfant, il faut au minimum l'obliger à manger pour qu'il apprenne à survivre de telle et telle façon. Il y a un bénéfice qui en est tiré. Le manque de motivation vient du fait que la chorale à un côté "ringard", surtout s'il ne chante pas à l'école, mais c'est souvent aussi la manière dont le cours est réalisé. Ils peuvent y prendre goût ou non. Cela les intéressent souvent parce qu'il y a des projets en fin d'année. Mais il y a quand même un minimum au démarrage où ils sont obligés de suivre ces cours là pour se rendre compte du contenu. Mais il y en a toujours qui ne seront pas intéressés ou alors parce que cela leur fait trop d'heures. Mais je ne vois pas d'autres solutions que d'associer à la formation musicale, un cours de chant choral ou alors il faudrait grouper. Par exemple, au lieu de les avoir une heure, donner un cours d'une heure et demie. Mais, il faudrait de toute façon les regrouper avec d'autres parce qu'il y a une question d'émulation et le chant choral est fait pour chanter à plusieurs voix.

*- A l'adolescence beaucoup ne veulent pas ou plus chanter. Comment y remédier ?*

Tous les élèves que je récupère qui n'ont pas suffisamment chanté en premier cycle, je me rends compte qu'il y a toute une période de réapprentissage pour les faire sortir d'eux-mêmes parce qu'ils n'osent pas. Les filles ne veulent pas chanter aiguë, elles en ont peur, cela fait trop diva... Ceux qui ont chanté auparavant, chanter seuls, les ennue rapidement. Si on chante à chaque cours avec des chants adaptés, tout le monde participe. Par exemple des negro-spiritual. Par contre, si on commence à chanter un chant avec des paroles très recherchées au niveau de la poésie, là c'est sûr cela ne marche pas. A la limite avec les notes, cela passera, avec les paroles, on aura beaucoup plus de mal. Bien sûr, il y a un travail d'approche à faire et cela ne veut pas dire qu'il faut les exclure, mais en tous les cas suivant le contenu, on les fait chanter ou pas. Mais les adolescents ont peut-être envie d'autres choses que ce qu'on leur propose. C'est une question de répertoire.

*- Les médias faisant partis du quotidien, leurs envies se portent peut-être sur ce qu'ils entendent à la radio ?*

Il ne faut pas se duper sous prétexte qu'il faut être ouvert à l'écoute des jeunes. Que l'on soit au courant et que l'on puisse laisser une porte ouverte vers d'autres styles, c'est tout à fait normal, mais on ne peut pas s'investir totalement. Je ne me vois pas en train de faire de la techno avec mes élèves. Si on commence à se duper, nous, on n'est pas crédible auprès des jeunes. Alors, éventuellement, on peut très bien faire une séance sur la techno et que cela soit un jeune qui la présente. Moi, je me sens beaucoup plus à l'aise avec la variété, les musiques de films, le jazz, sans être une experte en la matière, pour réaliser une approche auprès des élèves, que de faire du rap. Mais cela n'exclut pas que l'on puisse très bien, une fois, de façon parsemée, avoir une approche. La techno, finalement, qui est bâti sur des rythmes, peut-être utilisée pour l'apprentissage de tels ou tels rythmes. Mais pour cela, il faut une formation au préalable. Nous n'avons pas la science infuse sur tout. Il faudrait travailler par équipe à savoir que dans l'école, il peut y avoir des personnes plus pointues dans certains domaines. On peut très bien utiliser les compétences de chacun pour arriver à faire un travail. C'est à chacun de voir selon ses compétences et ses envies.

*- Peut-on ouvrir la classe de chant classique à d'autres répertoires ?*

Je pense que celui qui a eu une formation classique, peut se diriger vers la variété, l'inverse n'est pas possible. Mais cela ne me gênerait pas d'entendre de la variété dans une classe de chant dite classique, à condition que cela ne soit pas fait avec l'envie d'être démagogique et l'envie de faire plaisir à l'élève ou de plaire. Il y a quand même des codes à respecter. La variété ne se chante pas comme le classique, mais si le professeur a l'envie de ce style, cela est envisageable.

*- Que proposer à des enfants qui souhaitent chanter au même titre que ceux qui désirent apprendre à jouer d'un instrument ?*

Cela dépend de la structure. Dans l'idéal de la réalisation se serait de proposer à tous les enfants la possibilité de chanter dans une chorale sans être obligés de suivre les autres cours. Evidemment commencer par le chant choral.

*- Pourquoi ?*

Déjà à l'intérieur du chant choral, la technique vocale devrait être faite et je me suis toujours imaginée que le cours de chant était toujours très difficile sur un petit. On a de plus en plus de demandes d'enfants désirant uniquement chanter. Ce sont rarement des petits, souvent des filles entre neuf et onze ans, à qui l'on propose de ne faire que de la chorale ou de s'inscrire à la maîtrise. Celle-ci a le nom de maîtrise, mais ce n'est pas une école maîtrisienne. Il y a un recrutement sur les voix et les enfants répètent deux fois par semaine en chœur et c'est tout.

... Le problème du chant n'est pas un problème d'école de musique, c'est un problème général. Un enfant dont les parents chantent beaucoup va être avantagé, déjà pour l'appréciation des hauteurs. Il y a une tessiture, des hauteurs, cela bouge beaucoup plus que dans la voix parlée. De plus, c'est gai de chanter, cela peut-être triste d'accord, mais en général, c'est assimilé à ce côté positif de l'humeur. Puis lorsqu'ils rentrent à l'école, tous les jours, il devrait y avoir du chant, des rondes. Les petits, il faut les faire chanter et danser en même temps. Tout le corps participe et cela les aide. Très souvent, lorsqu'ils ont bien écouté et dansé sur une comptine, ils l'ont mémorisée et ils chantent la chanson en même temps, d'eux même. Donc à la maternelle, il y a toutes les libertés de faire des danses avec ces chansons. Par contre, quand ils rentrent à l'école primaire, ils devraient continuer de les faire chanter. Une fois qu'ils arrivent dans une école de musique, le fait de chanter est le moyen d'aboutir à des acquisitions codées ou non, par un travail sensoriel. Ce travail devrait être la continuité de tout ce qui a déjà été réalisé à l'école. C'est dommage de concevoir le chant seulement à partir de l'école de musique. Cela devrait être intégré dans la vie de tous les jours. De toute façon, les enfants aiment chanter. Il y a plein d'émotions qui passent par le chant. Cela les calme, les stimule. Pour moi c'est naturel. Cela ne l'est plus, lorsqu'il y a eu toute cette castration au départ des milieux où on ne chante pas et puis d'un seul coup, on fait chanter, il y a déséquilibre. Il y a une grande part de terrain qui est fait à partir du moment où l'éducation musicale a été faite tôt. Cela ne veut pas dire un conditionnement et du matraquage avec des exercices poussant l'enfant à devenir musicien. Souvent, les parents qui nous amènent leurs enfants, en disant que c'est pour un essai parce qu'ils trouvent qu'ils chantent juste, ce besoin de faire de la musique est déjà défini par le fait qu'à la maison, ils ont envie de chanter, d'écouter.

*- Si les enfants n'ont pas eu de pratique vocale avant d'entrer dans une école de musique, à partir de quel âge les enfants commencent-ils à se bloquer ?*

Auparavant, les 5-6 ans et les 7-8 ans étaient ensemble. Mais cela est une erreur. Je ne pense pas non plus que tous les enfants de 5 ans sont identiques ou les enfants de 6 ans. Par contre, la société fait qu'à 5 ans, ils sont en grande section de maternelle avec telles acquisitions et tels comportements à l'école. A 6 ans, ils en ont un autre parce qu'ils commencent à lire et à écrire. Ils sont assis à une table et ils ne doivent pas bouger dans tous les sens comme ils le faisaient à la maternelle. Déjà les comportements sont différents, il y a un stéréotype, un conditionnement de base avec lequel je ne suis pas d'accord, mais on vit comme cela pour le moment. Alors il est très difficile dans notre société actuelle de mélanger les 5-6 ans, alors qu'il y en a déjà qui ont des apprentissages d'écriture, alors que les autres sont encore complètement libres. Les enfants de cinq ans sont encore très naturels et spontanés, à six ans, ils sont des grands, il faut être plus sage. Je pense donc qu'il y a un palier à six ans. Plus ils sont grands, moins on arrive à les débloquer.

*- La voix peut-elle être assimilée à un instrument ?*

C'est un instrument et le plus personnel qui soit, car les cordes vocales font parties de nous. On a à se battre avec un organe plus ou moins bien fait, mais c'est quand même le sien. Quand tout le monde a le même instrument, c'est déjà un intermédiaire, quelque chose d'extérieure. La voix devrait être l'instrument pratiqué par tout le monde.

*- Le chœur, pour vous, est-il un instrument permettant au chef d'exprimer ses idées musicales ou est-il un moyen d'apprentissage pour les élèves ?*

Un moyen d'apprentissage suivant la personne qui dirige. Il est vrai que le chef peut imposer son interprétation pour faire passer son message émotionnel, ce qui est en parti normal. Il ne peut se permettre de dire à ses choristes "*on va chanter les notes, le rythme et vous mettez ce que vous voulez dedans*". Mais pour les jeunes dans une école de musique, c'est très formateur. Tout d'abord l'écoute qui passe par un chœur, c'est la meilleure formation de l'oreille. L'écoute polyphonique est primordiale. Pour que cette pratique collective soit une formation, il y a tout un travail à faire pour qu'ils apprennent à écouter. Mais pour l'orchestre, c'est pareil, si on se contente de faire un travail de pupitre et de réunir tout le monde parce que c'est en place, c'est pas possible. Mais si le fait de réunir tout le monde sert pour le travail d'écoute de chacun, là d'accord.

*- Comment faire pour qu'ils se sentent impliqués dans un projet ?*

Je pense que c'est un problème d'établissement. C'est un état d'esprit, il faut que le jeune trouve sa place. Le projet pourrait partir d'eux...leur demander leurs idées...

*- Fait-on les mêmes apprentissages à l'orchestre et à la chorale ?*

Il y a des choses qui se retrouvent, déjà tout le travail polyphonique. Mais le plus du chant, c'est quand un instrumentiste réalise le travail à la voix, le travail de l'oreille est pratiquement fait à cent pour cent. Alors qu'à l'instrument, je n'ai pas l'impression que le travail d'oreille se fait de la même façon. Un élève qui a beaucoup chanté est un élève qui a une oreille très bien formée. Un élève qui a beaucoup joué n'a pas forcément une oreille bien formée. Je dis cela par rapport au travail sensoriel qui est fait. L'enfant qui a beaucoup chanté ne l'a pas nécessairement fait avec les notes. Il l'a beaucoup fait avec paroles, l'apprentissage s'est réalisé sans forcément coder. L'instrumentiste, il a déjà codé. Si on prend le musicien de bal qui a eu la même démarche que ce chanteur, c'est à dire qui aurait appris un texte musical grâce à la mémorisation, à la différence de nos orchestres, on constate que ce musicien a une oreille très développée. Si on prend des enfants qui n'ont fait que du chant choral qui n'ont pas touché une note de musique et des musiciens d'orchestre de bal qui sont dans la même situation, mais avec un instrument : ils utilisent leur instrument comme s'ils avaient utilisé leur voix, c'est à dire par mimétisme par mémorisation et leur formation d'oreille est fabuleuse. Ils sont capables de transposer sans problème.

*- Que pensez-vous des limites d'âge et des concours d'entrée pour être admis dans une classe de chant ?*

C'est peut-être pour certaines écoles, un manque de places et que le budget ne permet pas d'avoir un autre professeur. Il y a une façon de sélectionner, est-ce la bonne ? Ça, je ne sais pas. Dans la mesure où il y a de la place, je trouve dommage de faire ce style de sélection. Pour la limite d'âge, je pense qu'au-delà de quarante ans, cela serait limite, mais sans être systématique. Par contre, les motivations sont bien plus importantes que l'âge.

*- Quel profil de chanteurs forme un cours de chant ?*

Dans les structures où tout est établi avec les trois cycles... cela peut former des personnes qui ont envie de chanter seules, en chœur professionnel ou semi-professionnel. Dans les petites écoles, c'est souvent une thérapie.

*- Très souvent dans les petites écoles de musique, les classes de chant sont incomplètes, par contre de nombreux chœurs amateurs fleurissent...*

Chez beaucoup de personnes, l'activité collective est très importante. Le chant est à la portée de tous car c'est déjà une activité peu onéreuse et je suis persuadée que tout le monde a pratiquement cette envie de chanter au fond de soi. Les raisons pour lesquelles ils ne vont pas prendre de cours individuels sont peut-être un problème de temps, une question de pudeur (noyé dans la masse cela est moins gênant que d'être seul en cours), parce qu'une école de musique est sanctionnée par des examens et que peut-être dans une chorale, on ne leur demande pas plus sur le plan vocal, cela leur suffit et ils ne voient pas la nécessité de prendre des cours de chant. Mais cela devrait être fait en collaboration avec les écoles de musique.

*- Un lien entre l'école de musique et ces pratiques serait-il possibles ?*

Il faudrait et cela aiderait tout le monde, car souvent dans une école de musique, l'optique est de cloisonner et de faire un travail purement technique, de qualité et de performance, alors que le côté amateur est le plaisir que nous n'avons pas forcément dans les écoles de musique. Il existe, on le sait, mais il n'est pas à cent pour cent comme dans les pratiques amateurs et les écoles associatives.

*- On constate un déficit dans les chœurs des 15-25 ans. Comment l'expliquez-vous ?*

C'est déjà un problème d'études. Mais ne serait ce pas lié au fait que nous vivons actuellement sur l'échec de ce qui ne se fait pas à la base ? C'est à dire sur l'insuffisance de la pratique vocale dès le plus jeune âge et aussi le fait de

n'avoir pas pris l'habitude de chanter. A mon avis cela risque même de se prolonger, sauf si on se remet à chanter en milieu scolaire et dans les écoles de musique.

*- Cela malgré les intervenants en milieu scolaire ?*

Cela devrait. L'idéal serait que tous les enfants bénéficient de ces intervenants et pas seulement au bon vouloir des directeurs ou des institutrices. Il ne faut pas non plus que cela soit une obligation. De toutes façons, les enfants ne savent pas ce que cela signifie, ils sont preneurs, ils touchent à tout. Cette formation devrait se poursuivre ensuite à l'école primaire. Il faudrait ne pas interrompre cette formation. En sixième, la musique est obligatoire et s'ils n'ont pas eu un apprentissage au préalable, ils ne voient pas nécessairement l'intérêt, ils considèrent le cours souvent comme récréatif.

*- Ces interventions en milieu scolaire et les classes à horaire aménagées sont pourtant de plus en plus fréquentes ?*

Dans les grandes villes essentiellement. Ici, il n'y a pratiquement rien. Il serait intéressant d'avoir une collaboration avec ces intervenants, d'avoir une continuité dans l'apprentissage pour les enfants qui souhaiteraient venir à l'école de musique. Cet échange serait instructif pour l'intervenant et vice versa. Il y a certainement des choses que je ne fais pas parce que je n'ai pas eu cette formation de dumiste.

*- Quel est le but d'un intervenant en milieu scolaire ?*

Son but serait la possibilité de donner à tous les enfants, une éducation musicale de base, donc un gros travail sensoriel de chant pour que tous les enfants scolarisés puissent bénéficier de cette approche et par la suite, choisir de faire de la musique. Il y aurait un réel choix sans l'influence d'un milieu social ou culturel. Il faut que cela se fasse naturellement. Il faut que cela soit un choix de l'enfant.

*- Est-il possible pour les enfants de chanter hors des structures scolaires ?*

Il y a quelques chorales, mais il n'y a pas grand chose.

## **REMERCIEMENTS**

**Merci à Didier Puntos qui m'a aidé à l'élaboration de ce mémoire.**

**Merci à Jacqueline, Laurence et Edouard pour leur aide et leur disponibilité.**